

7 JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

COMMERCE À RENNES

Nouvelles opportunités
Route du Meuble

EXPOSITION À PONTIVY

Le peintre Sanséau

N°5152

19 novembre 2022

Prix : 1,80 €

7jours.fr

Jean
Thomas
cofondateur
Viabeez

LA SANTÉ AU CŒUR DE L'ENTREPRISE

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS



SALLES DE RÉUNION

Capacité d'accueil :
jusqu'à 700 personnes.



ACTIVITÉS

Soccer, golf, bowling, cinéma,
simulateur de chute libre,
karting, trampoline park...



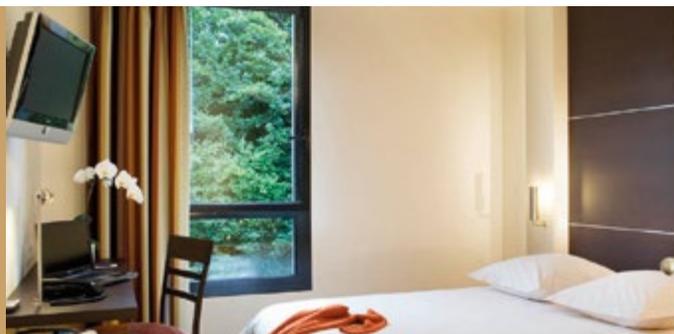
RESTAURATION BAR

Large choix de restaurants



HÔTELLERIE

Hébergement ★★ ★



Imaginez votre séminaire à Cap Malo

Organisez votre séminaire **100% personnalisé** sur un seul et même site.
Profitez d'un **large choix** de loisirs outdoor et indoor, de restauration et
d'espaces de travail pour un **séminaire sur-mesure**.

PERSONNALISEZ VOTRE JOURNÉE OU VOTRE SÉJOUR SUR CAP-MALO.COM

Renseignements : contact@cap-malo.com

Cap
Malo®
INCENTIVE



SOMMAIRE

7 JOURS

Les petites affiches de Bretagne,
N° 5152
ÉDITÉ PAR « 7jours »
SAS au capital de 54 000 €
SIÈGE SOCIAL :
1 rue la Chalotais, 35000 RENNES
TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr
E-MAILS : contact@7jours.fr
redaction@7jours.fr
ADRESSE POSTALE : BP 8033
35103 RENNES Cedex 3.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Guillaume LALAU

DIRECTRICE :

Nadine RAFFIN

RÉDACTRICE EN CHEF :

Laora MAUDIEU

RÉDACTION :

Karine BARBÉ

Djamel BENTALEB

DIRECTION ARTISTIQUE :

David PEYS

MAQUETTISTE :

Steven ISRAËL

RESPONSABLE ANNONCES LÉGALES :

Nadine RAFFIN

PUBLICITÉ :

Nadine RAFFIN

ABONNEMENTS &

ANNONCES LÉGALES :

Angélique AUBRY - Gwenaëlle MOURIÈRE

annoncelegale@7jours.fr

PRÉSIDENT HONORAIRE :

Jean-Jacques BRÉE

N° CPPAP 0226 1 83943

ISSN 2025-6078

RCS Rennes 589 200 344

IMPRESSION :

Corlet Roto 53300 Ambrières-Les-Vallées

Dépôt légal à parution

HEBDOMADAIRE : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 1,80 €

ABONNEMENT 1 AN : 55 €

(TVA incluse) : couplage journal + site internet.

Membre de RésosHebdoEco.



Actualité p/04

- Deux ministres à l'ECW de Rennes
- Carnets

Économie p/07

- 120 ans d'Aiguillon Construction
- Brèves
- Nouveaux projets pour l'aéroport de Lorient Bretagne Sud
- Nouvelles opportunités pour les commerces de la Route du Meuble
- Bâtiment : Bâti Rénov Etanche / Thézé Construction
- Artisanat

Focus p/18

- L'entreprise malouine Viabeez propose une plateforme de e-santé en entreprise

Expertise p/22

- Local industriel : comment réduire ses impôts locaux

Art de vivre p/26

- Exposition de Sanséau à Pontivy

Annonces légales p/28



Cybersécurité 2 ministres à l'ECW de Rennes

Ils sont venus à la 7^e édition de l'European Cyber Week à **Rennes** mi-novembre. Le ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, Jean-Noël Barrot, et Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée aux Personnes handicapées.

Ces deux ministres sont intervenus à la European Cyber Week (ECW), événement de référence qui rassemble les acteurs publics et privés, français et européens dans les domaines stratégiques de la cyberdéfense et de la cybersécurité.

Le ministre Jean-Noël Barrot a annoncé lors de ce salon un plan de 30 millions d'euros supplémentaires pour le développement des mesures de cybersécurité.

Il s'est également rendu à Cesson-Sévigné afin d'inaugurer le 7^e accélérateur d'innovation de Capgemini France (le 24^e dans le monde), un accélérateur axé sur la défense, la cyber et les télécommunications.



Geneviève Darrieussecq, a évoqué lors de son passage à l'ECW l'accès des métiers digitaux aux hommes et femmes en situation de handicap. « *Les profils neuro-atypiques développent, par exemple, des facultés recherchées dans ce domaine. Autant de passerelles à développer !* »

La ministre a ensuite visité la clinique FSEF de Rennes Beaulieu, qui accueille des patients adolescents et jeunes adultes, en rééducation, et travaille en partenariat avec l'association Comète qui vise à prévenir la désinsertion socio-professionnelle des patients en construisant avec eux un projet professionnel.

→ Retrouvez un article sur l'ECW dans le prochain numéro du magazine 7Jours et les annonces faites sur l'implantation du campus cyber Breton.



© DR

INSA Rennes

Paul **Huillery**

chaire de professeur junior
« Technologies
Quantiques Intégrées »

Le 1^{er} septembre, le lauréat de la chaire de professeur junior « *Technologies Quantiques Intégrées* » a rejoint l'INSA Rennes.

Fort de ses quinze années d'expérience en sciences quantiques expérimentales, Paul Huillery vient ainsi renforcer les équipes de recherche de l'Institut Foton (UMR CNRS 6082 - Université de Rennes 1, INSA Rennes et CNRS).

Diplômé du magistère de Physique fondamentale d'Orsay, docteur de l'Université Paris-Saclay et de l'Université de Pise puis postdoc à l'Université de Durham et à l'ENS Paris, Paul Huillery a plus de quinze ans d'expérience en sciences quantiques expérimentales.

Au travers de son recrutement, l'établissement inaugure un nouveau dispositif permettant de proposer à un chercheur de haut niveau une opportunité de mener une recherche de qualité, grâce à la mise en place d'un environnement matériel et financier. Cette nouvelle chaire permet également au laboratoire de renforcer sa présence et son attractivité internationale autour de grands axes scientifiques sur lesquels le site rennais est déjà reconnu.



© Synergiz

Synergiz

Damien **Lavergne**

nouveau
directeur commercial

Damien Lavergne est le nouveau directeur commercial de Synergiz, société numérique bretonne implantée sur Saint-Malo depuis 2010, spécialisée dans le domaine de la réalité mixte, en France et à l'international.

Passionné par l'innovation et les technologies, Damien Lavergne apporte son expérience auprès de projets innovants depuis une quinzaine d'années. Créateur de programmes d'accélération pour startup et de concours de création d'entreprise, il a coaché près de 200 sociétés innovantes. Convaincu que la technologie de demain passera par la Réalité Mixte, il a rejoint Synergiz en tant que Business Developer en 2020.



Transbordeur Le Bangor, reliant Quiberon à Belle-île.

BRETAGNE

Le conseil régional choisit Keolis et Transdev pour la desserte des îles

Lors de la commission permanente du Conseil régional, deux délégataires ont été choisis pas les élus pour assurer, les 7 prochaines années, les dessertes de 7 îles bretonnes : À partir du 1^{er} janvier 2023 Keolis/Penn ar Bed assureront au quotidien la desserte des îles finistériennes, Sein, Molène et Ouessant ; Transdev/la Compagnie Océane assureront les dessertes des îles morbihannaises, Groix, Belle-île-en-Mer, Houat et Hoëdic.

Depuis 2017, la Région est responsable de la desserte des îles bretonnes, dont l'exploitation est déléguée à différentes compagnies maritimes, et ces DSP arrivaient à terme. Les liaisons maritimes BreizhGo représentent 2,8 millions de voyages/an, 120 dessertes/jour en été et 70 en hiver sur 16 navires de la Région.

MORBIHAN

La renaissance du site des Forges à Inzinzac-Lochrist

Entreprises, commerces, logements, activités de loisir et du patrimoine au bord du Blavet : c'est le projet d'Inzinzac-Lochrist pour la reconversion du site des Forges. Un programme de requalification industrielle qui rejoint les objectifs de reconquête de friches, de sobriété foncière et d'attractivité de Lorient Agglomération. Les constructions et la vaste friche de 9 hectares intégreront un programme urbain qui s'achèvera en 2030. La première phase, sur 3 hectares, concernera dès 2023 plusieurs bâtiments dont certains sont déjà occupés par des entreprises. D'autres devraient les rejoindre, ainsi que des projets de restauration, de gîtes, de loisirs. Le chantier prévoit la dépollution de certaines parcelles, la création d'une promenade le long du Blavet, l'embellissement des bâtiments industriels et la mise en valeur de l'architecture d'époque.



Aiguillon Construction

fête ses 120 ans

Aiguillon, filiale du Groupe Arcade depuis 1987, a fêté ses 120 ans d'existence sur le chantier de l'opération de leur 20 000^e logement locatif, à **Chantepie**. Le Bailleur social compte à ce jour un parc de près de 20 000 logements loués sur le Grand-Ouest, logeant plus de 33 800 personnes.



Pose de la 1^{re} pierre du 20 000^e logement à Rennes, suivie d'une cérémonie des 120 ans d'Aiguillon avec de gauche à droite : Jacques Wolfrom, directeur général du Groupe Arcade VYV ; Gilles Dreuslin, Maire de Chantepie ; Nathalie Appéré, présidente de Rennes Métropole ; Mireille Massot, présidente d'Aiguillon construction ; Honoré Puil, vice-président de Rennes Métropole et président de l'association Foncier Solidaire de Rennes Métropole ; Ludovic Coulombel, vice-président délégué à l'habitat, au soutien aux communes et au numérique du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine ; Frédéric Loison, directeur général d'Aiguillon construction

Aujourd'hui implanté sur 205 communes et 4 territoires (Ille-et-Vilaine, Finistère, Morbihan et Loire-Atlantique), le bailleur social Aiguillon Construction a construit en 120 ans près de 28 000 logements et en a vendu près de 8 000. C'est un des premiers constructeurs dans l'Ouest, aujourd'hui Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH). Elle est gestionnaire de près de 20 000 logements sociaux dans l'Ouest, investissant chaque année près de 190 millions d'euros dans l'économie régionale, pour construire et réhabiliter le patrimoine.

« Ces 2 dernières années nous ont montré notre capacité de résilience, d'adaptabilité et d'agilité, pour être toujours proches de nos locataires », explique Frédéric Loison, directeur général d'Aiguillon construction. « La feuille de route d'Aiguillon construction sur les 10 années à venir, est de poursuivre son action au service de l'utilité sociale. »

La nouveauté en 2022 est la signature d'Arcade-Vyv et Eiffage d'un contrat de gestion du parc des logements de l'armée française, avec la naissance d'un établissement secondaire nommé Nové Gestion et piloté par Aiguillon.

1902

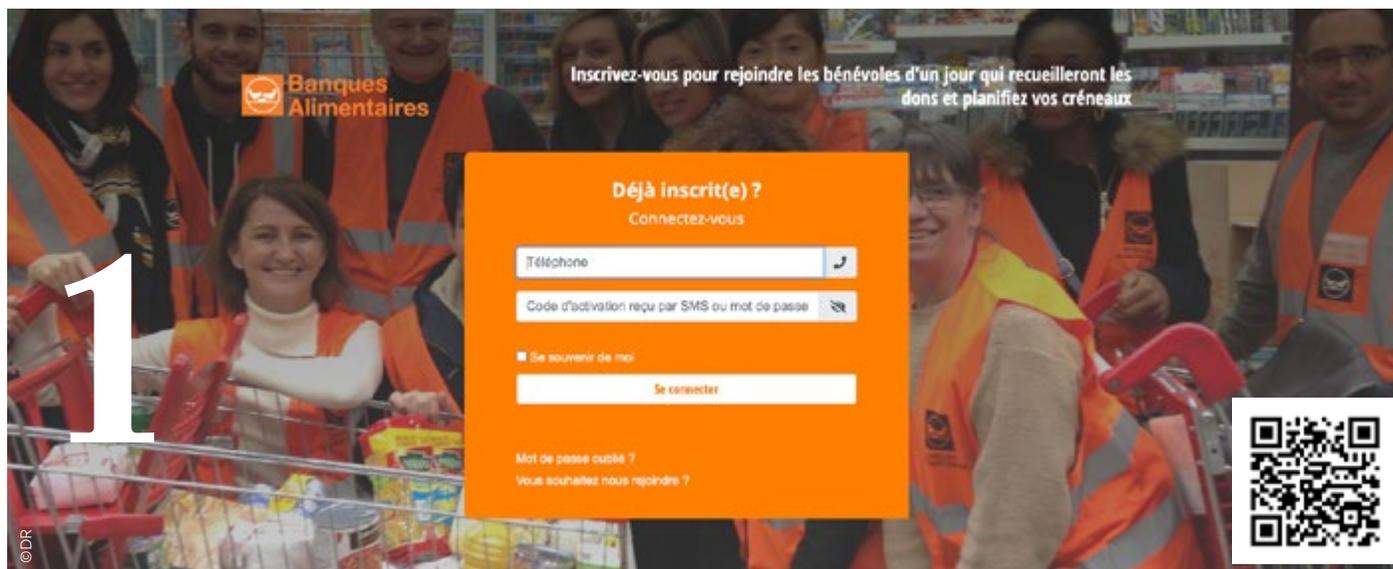
L'origine d'Aiguillon remonte à 1902, avec la création de la « Ruche Ouvrière Rennaise », société anonyme Coopérative d'Habitation à Bon Marché → appelées HBM, ces habitations correspondaient jusqu'en 1950 en France aux actuelles habitations à loyer modéré (HLM). 400 logements sont construits cette année-là.

ILLE-ET-VILAINE

Recherche bénévoles pour la Collecte de la Banque Alimentaire du vendredi 25 au dimanche 27 novembre

Depuis plusieurs mois, les bénévoles de la Banque Alimentaire de Rennes préparent la collecte d'automne, qui représente 30 % de la distribution annuelle de produits secs (épicerie principalement). 3 500 bénévoles vont se mobiliser dans 167 magasins du territoire.

Lycéens, étudiants, salariés d'entreprises, associations, clubs services, clubs sportifs, retraités, l'association recherche des bénévoles, pouvant donner deux ou trois heures de leur temps au bénéfice des plus démunis. Une appli spécifique permet de s'inscrire directement pour renforcer ces équipes. collecte.banquealimentaire.org/ba352



MORBIHAN

1,5 M€ pour Hy-Generation

Hy-Generation, le 1^{er} fabricant français de propulseurs électriques pour bateaux, vient de lever 1,5 million d'euros.

Cela va permettre à l'entreprise qui entre en phase d'industrialisation de mettre en place de nouvelles installations pour la fabrication du RIM6 (6kW) et de recruter des opérateurs de production (au moins 3 personnes) et des ingénieurs (2 personnes). D'une puissance de 6 KW, il remplace un moteur thermique de 20 cv et peut déplacer un bateau de 4,5 t. De nouveaux investissements sont aussi prévus en R&D tout comme le lancement de nouveautés (RIM14 et RIM 30). Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, l'entreprise installée à Vannes est également lauréate de l'appel à innovations mobilités « Jeux olympiques et paralympiques 2024 », dans la catégorie « Nouvelles mobilités et mobilités actives ».



ILLE-ET-VILAINE

Easy Cash ouvre un deuxième magasin à Rennes

Easy Cash, enseigne sur le marché de l'achat-vente de produits de seconde main, vient d'ouvrir un magasin de 100 m² en plein cœur du centre-ville de Rennes, sur la dalle du Colombier. Ce point de vente fait partie de la dizaine de magasins du réseau implantés en centre-ville, concept qui rencontre une belle dynamique. Avec cette deuxième implantation dans l'agglomération rennaise, après celui situé place de la République, Easy Cash dépasse le cap des 130 magasins dans l'hexagone.



ILLE-ET-VILAINE

2 nouveaux commerces Plaine de Baud

Le récent quartier de Baud-Chardonnet niché au bord de la vilaine à Rennes, continue sa croissance et s'enrichit de deux nouveaux commerces.

Une fromagerie-crèmerie indépendante. Avec l'ouverture en décembre de sa fromagerie-crèmerie "La Fromotte", Lenaïc Huet-Martel concrétise un projet mûri depuis une dizaine d'années. Il saute le pas suite à une reconversion il y a deux ans. Sur place, on trouvera une fine sélection de fromages et de crèmerie (dont 20% en provenance directe de producteurs locaux), une petite gamme de charcuterie à la coupe ainsi que des produits d'épicerie fine (conserves, bocaux, tartinades, rillettes, pâtés...). Dès le début de l'année, le fromager souhaite proposer en complément de la petite restauration, « *autour de choses simples comme les sandwiches et salades avec les produits du magasin.* » Une librairie-papeterie. Les livres et la lecture ont toujours été un fil conducteur pour Julie Morand et Lydia Lacour, Rennaises d'adoption depuis plusieurs années. Suite à un parcours d'éditrice pour l'une et de bibliothécaire pour l'autre, Julie et Lydia concrétisent, avec l'ouverture de "La Rencontre", une envie forte : contribuer au développement du quartier, offrir un service de proximité et partager leur passion des histoires à lire et à entendre.

ILLE-ET-VILAINE

Un campus Orange au cœur de la ZAC Atalante Viasilva

Le Groupe Orange renforce ses positions au cœur de la ZAC Atalante Viasilva, un quartier de Cesson-Sévigné où de belles entreprises et pépites françaises se sont déjà implantées : Sopra Steria, OVH, Dassault Système... Cette nouvelle installation est une opportunité pour le groupe Orange puisqu'elle lui permet de regrouper ses équipes au sein d'un même campus et de réduire par la même ses coûts d'exploitation. « *Orange va abandonner neuf bâtiments qu'il occupait jusqu'à présent, la plupart en tant que locataire. Certains dataient des années 1980 et ne répondaient plus aux normes modernes* », souligne Jean-Marc Escalettes, directeur d'Orange Grand Ouest. Situé 9 rue du Chêne Germain sur la ZAC Atalante-ViaSilva, l'immeuble de bureau C8 – réalisation Liouville Jan & Associés Architectes - se développe sur 6 800 m² de surface utile et comprend 5 étages avec terrasses et balcon. Le projet immobilier prévoit de créer 550 positions de travail pour 900 salariés. L'actif est détenu par un pool d'investisseurs privés. Tourny Meyer était mandaté en exclusivité et a été conseil auprès du propriétaire et du locataire.



MORBIHAN

Réorganisation de capital pour Armor panneaux

Le fonds Peninsular Capital prend une participation majoritaire au capital d'Armor Panneaux, société productrice de panneaux de particules de bois agglomérés, aux côtés d'un nouveau dirigeant, Olivier Brochard. À cette occasion, quatre cadres de l'entreprise prennent une participation minoritaire et Patrick Morin, ancien dirigeant de l'entreprise, réinvestit également au capital. Ouest Croissance et Unexo Capital, les actionnaires minoritaires entrés au capital en 2013 cèdent la totalité de leurs participations. La cession a eu lieu à l'issue d'un processus de vente organisé par KPMG Corporate Finance. Le financement de l'acquisition est assuré par une dette senior arrangée par Crédit Agricole du Morbihan. Créé en 1969, Armor Panneaux compte 100 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 20 M€. Son site de production de Val d'Oust (56) est la seule usine de Bretagne de panneaux agglomérés.

Aéroport de Lorient (re)décollage immédiat

Par Djamel Bentaieb

Après le départ d'Air France en 2019, l'aéroport **Lorient-Bretagne sud** construit un nouveau projet sous la houlette de son directeur, deux investisseurs privés, Lorient Agglomération et la CCI du Morbihan. Un nouveau départ espéré tant pour l'infrastructure que l'aviation d'affaires.

L'aéroport civil de Lorient-Bretagne Sud hébergé par sa grande sœur militaire, la Base aéronavale de Lann-Bihoué, est en phase de transformation profonde. Fini les lignes commerciales régulières vers Paris ou Lyon, les perfusions financières, les subventions, les pertes d'exploitation... Un nouveau modèle économique s'impose. « *Souplesse et agilité sont certainement les deux atouts principaux de notre nouveau projet, résume Mickaël Toma, directeur de l'aéroport pour la société Edeis. Cela nous permettra de gérer l'équipement différemment, d'organiser et de répondre de manière satisfaisante à la très forte demande des entrepreneurs pour les vols d'affaires. Elle a également d'autres vertus. Cette nouvelle approche nous permettra notamment de répondre aux besoins grandissant des hôpitaux qui utilisent les vols sanitaires pour des dons d'organes ou des évacuations. Nous attachons beaucoup d'importance au volet de cette mission et c'est là que la notion de Délégation de service public prend tout son sens.* »

Turbulences historiques

Et, question sens, l'histoire de cet équipement est plus que mouvementée. L'aéroport est maintenu en activité depuis de nombreuses années, contre vents et marées. Ballotté entre des collectivités qui désirent conserver un aéroport de proximité, des compagnies

aériennes qui posent leurs roues sur le tarmac pour redécoller quelques mois plus tard et des investisseurs privés qui s'intéressent de loin au dossier. Aujourd'hui, il semblerait que tous les acteurs impliqués aient tiré un trait définitif sur le rêve d'aéroport civil régional en explorant d'autres pistes de développement.



Mickaël
Toma
directeur



Le tarmac de l'aéroport de Lorient Bretagne-Sud.

« Nous souhaitons un vrai développement raisonné de la structure »

« En remportant l'appel d'offres en 2021, Edeis s'est associé à la CCI du Morbihan et Cipago pour dépasser la crise sanitaire, le désengagement des opérateurs aériens et l'énorme chute de trafic, explique Mickaël Toma. Nous souhaitons un vrai développement raisonné de la structure même si nous espérons dépasser les 120 000 passagers par an. » Deux soutiens de poids pourraient permettre de faire la différence dans ce nouveau projet. Maxime Ray (entrepreneur et ancien président du Vannes OC) et Philippe Canaba (président de l'entreprise Sparfell France) ont effectivement acheté deux avions ERJ 135 qui élisent domicile à l'aéroport de Lann Bihoué. Des engins de 37 places achetés 8M€ par le Lorientais Maxime Ray et sa société Lorizon, créée en juillet 2022.

Objectif : Transport d'affaires

Avec des trajets vers Inverness (liaison historique vers la base arrière des pêcheurs d'Intermarché), Paris, Lyon et Toulon... les investisseurs veulent clairement privilégier le transport d'affaires même si les « civils » intéressés par ces destinations pourront acheter des places en vente libre à des prix compétitifs. « Le transport d'affaires connaît vraiment une très forte demande et c'est un service que nous entendons rendre dans d'excellentes conditions, précise Mickaël Toma. C'est la raison pour laquelle nous créons des espaces adaptés à cette nouvelle offre. » Salons privés, salles de réunion, espaces de travail, restauration, parcours passagers,

parking... Au total, plus de 500 000 € sont investis dans la rénovation de l'aéroport vieillissant.

Rendre le territoire accessible

Au-delà de ces investissements, l'équipement bénéficiera bientôt d'une accessibilité permanente 24h/24 en devenant prestataire AFIS (Aérodrome Flight Information Service). En obtenant cette certification, l'aéroport pourra répondre aux groupes qui souhaitent atterrir en dehors des heures habituellement ouvrables. Un atout indéniable pour les hommes d'affaires... et l'ensemble de la Bretagne Sud. « Les hommes d'affaires investissent sur un territoire parce qu'il est accessible », rappelle Mickaël Toma.

Animer ce lieu atypique

Le nouveau directeur entend également redonner une nouvelle image et une plus forte notoriété à l'équipement. Et cela commencera par une communication à destination des cibles principales. En début d'année 2023, un événement conséquent organisé sur place rassemblera agences de voyages, personnalités et réseaux d'entreprises. Des rencontres informelles qui devraient créer des synergies essentielles à la pérennité de Lann-Bihoué. À terme, les habitants du territoire pourront également profiter de ce lieu exceptionnel pour des événements festifs privés. À suivre...

La Route du Meuble retrouve des marges de développement !

Depuis des années, les commerçants de La Route du Meuble protestent contre la mise sous cloche de leurs capacités de modernisation et de développement. Le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) du Pays de Rennes voté en octobre dernier ouvre des opportunités.

Deux secteurs ciblés

Dans le SCoT de 2015, la majorité des parcelles de cet axe commercial était en « zone de mutation », avec pour conséquence l'interdiction d'installation commerciale, de projet d'agrandissement ou de modernisation des points de vente existants. Dans sa délibération du 4 octobre dernier, le Pays de Rennes a modifié le SCoT et permis à deux secteurs de la zone Nord de se développer :

- Le site « *la Bourdonnais/Haut Danté* » pourra se développer, avec des projets en densification ou de renouvellement de l'existant. S'y trouvent déjà les enseignes Centrakor, Mobilier de France, Abaca-Salomé, Breizh-Barbecue, Porclo, Brit-Cuisines...
- Le site « *Confortland* » (19 enseignes d'Arthur Bonnet au Sud à Monsieur Meuble au Nord), pourra moderniser ses équipements commerciaux existants. Sans toutefois autoriser l'arrivée de nouvelles implantations commerciales...

« Notre axe manque actuellement de surfaces commerciales disponibles »



Bernard Gadaud,
président de l'Association de
La Route du Meuble

Malgré ce dernier point, Bernard Gadaud, président de l'Association de la Route du Meuble, se félicite de l'avancée que constituent ces nouvelles potentialités de développement et de modernisation. Elles devraient prendre effet en liaison avec la modification prochaine des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi), de l'EPCI Val d'Ille-Aubigné puis pour partie celui de Rennes Métropole.



L'attractivité retrouvée :

au cours des 18 derniers mois, ouverture de 18 enseignes et transfert de sept commerces le long de cet axe commercial de 9km.

Rénovation par un investisseur privé (Domelia) de l'ancien grand local exploité naguère par Conforama. La société Berger vient d'y ouvrir un magasin de 900 m², le premier en France, une enseigne allemande spécialisée dans les équipements et accessoires pour le caravanning.

Quid de la zone Sud ?

Bernard Gadaud et ses collègues commerçants émettent aussi le vœu qu'une prochaine révision du SCoT concerne la séquence Sud de La Route du Meuble, avec des zones à fort potentiel, telles que celle de La Brosse à l'entrée de La Chapelle-des-Fougeretz (enseignes Roche Bobois, Home Salons, Art et Fenêtres, Ozéo Agencement...). « *Il est incompréhensible qu'elle soit considérée comme une zone « en mutation », avec vocation première d'accueillir de l'habitat et des activités non commerciales.* »

Le président souhaite que La Route du Meuble retrouve une réelle unité, appelant de ses vœux une concertation avec les élus des cinq communes et des intercommunalités concernées par cet axe, pour que soit rénovée et renforcée la signalétique globale.

Une piste cyclable

Le président Gadaud voit d'un bon œil la réalisation en cours par le département d'Ille-et-Vilaine d'une piste cyclable le long de La Route du Meuble. « *Avec la réfection et le reprofilage de l'ensemble de la chaussée et de ses abords, la création d'une voie spécifique aux vélos non concurrente de celle des véhicules classiques, notre axe va correspondre aux critères les plus actuels en matière de déplacements* », souligne-t-il. La période de travaux qui va durer plusieurs mois peut occasionner de la gêne, mais, à terme, le résultat final devrait être à la hauteur des espérances mises par ses promoteurs dans cet investissement d'importance en mobilités douces. « *L'image du « tout voiture » qui a souvent été associée à La Route du Meuble, est désormais périmée* », se félicite le président.

En chiffres

Le pôle commercial s'étend sur **9 km**, le long de la RD 637, et traverse 5 communes : Montgermont, Saint-Grégoire, La Chapelle-des-Fougeretz, La Mézière et Melesse.

Zone de chalandise : **610 000 habitants**.

Surfaces totales de vente : **130 000 m²**.

Près de **180** enseignes commerciales directement liées au secteur de l'ameublement, la décoration, l'équipement de la maison, loisirs, véhicules.

140 entreprises autres, identifiées comme des commerces de gros/entrepôts/ateliers d'artisans.

Plus de **1200** emplois directs et indirects.

Chiffre d'affaires supérieur à **350** millions d'euros avec le pôle automobile.

Flux annuel de véhicules : **2,3** millions.



GIBOIRE ENTREPRISE VOUS ACCOMPAGNE DANS
VOTRE PROJET DE LOCATION, DE VENTE OU
D'ACQUISITION DE BUREAUX

À LOUER EN EXCLUSIVITÉ



DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE

IMMEUBLE DE BUREAUX NEWLINE À RENNES

Boulevard d'Armorique
3 500 m² divisibles

GIBOIRE ENTREPRISE ■ 02 23 42 43 44 ■ giboire.com



FFB Pays de Saint-Malo

Gardons le cap : entrepreneurs et skippers, même combat ?

« **D**ans l'environnement instable que nous traversons, il faut être solide, et garder le cap ! » s'exprimait Loïc Levillain, jeudi 25 octobre, devant 80 artisans et entrepreneurs du pays malouin réunis pour l'assemblée générale de la FFB du Pays de Saint-Malo, dont il est le président.

Les professionnels du Bâtiment ont largement échangé sur la conjoncture, avec des carnets de commandes bien remplis actuellement, mais pour combien de temps ? Hausse des prix des matériaux, coût de l'énergie qui s'envole, problèmes d'approvisionnement, inflation... comment absorber tout cela et envisager 2023 sereinement ? Un dilemme pour bon nombre d'artisans et entrepreneurs, qui s'inquiètent pour l'avenir et doivent faire preuve de prudence pour l'année 2023.

À quelques jours du départ de la Route du Rhum, le skipper Thibaut Vauchel-Camus (multi 50 « Défi Voiles Solidaires en Peloton ») est venu témoigner sur son aventure de la course au large et présenter l'association qu'il soutient pour vaincre la sclérose en plaques, l'ARSEP. « La Route du Rhum, c'est 4 ans de préparation, 20 % de mon temps sur l'eau et tout le reste à motiver des partenaires financiers pour lever des fonds pour l'ARSEP, à préparer le bateau et c'est aussi et surtout donner de l'espoir à 120 000 malades de la SEP, donner de la visibilité à cette maladie souvent invisible ».

L'échange s'est poursuivi par une soirée conviviale dans les salons de l'hôtel France & Chateaubriand.



Couverture
Saint-Aubin du Cormier

Bati Rénov Etanche intègre un nouvel associé

L'entreprise de Christophe Rozé, Bati Rénov Etanche, qu'il a créée en 2008 à Saint-Aubin du Cormier, est spécialisée en couverture, étanchéité, zinguerie et bardage. Avec son épouse Magali, ils gèrent aujourd'hui 15 personnes.

Au 1^{er} juillet dernier, Christophe et Magali Rozé viennent d'associer au capital de l'entreprise leur conducteur de travaux, Adrien Bouvet. Formé par l'entreprise depuis 2009, dont 3 ans en apprentissage, il est devenu chef d'équipe puis conducteur de travaux.

Bati Rénov Etanche intervient pour les constructions neuves, via les architectes, maîtres d'œuvre et constructeurs, sur tout le département. « Nous avons de bons chefs d'équipes, des effectifs stables, car nous formons beaucoup, et je m'attache à ce qu'il y ait une bonne ambiance au travail », explique Christophe Rozé.

Bati Rénov Etanche maîtrise les travaux complexes en couverture zinguerie et bardage. « Notre atelier est doté d'équipements dernière génération permettant une maîtrise totale dans la gestion du chantier tant en termes d'approvisionnement que de délai pour satisfaire nos clients », précise Christophe Rozé.





Maçonnerie

Thézé Construction fête ses 20 ans

Thézé Construction fête cette année son 20^e anniversaire. Retour sur l'histoire de cette entreprise de maçonnerie créée par Fabrice Thézé en avril 2002 à **Montreuil-sur-Ille**, avec le double savoir-faire du bâti ancien et du béton armé.

Rien ne prédestinait Fabrice Thézé à la maçonnerie, à part une attirance depuis sa plus tendre enfance pour le spectacle qu'offraient les chantiers. Pourtant, après quelques années d'études générales, il fait le choix, à 21 ans, de la maçonnerie, passe son CAP Maçon chez les Compagnons du devoir du Tour de France, puis un BTS Bâtiment et travaille plusieurs années dans la construction.

À 28 ans, il décide de créer son entreprise à Montreuil-sur-Ille, le 3 avril 2002. Un camion, une brouette et une truelle plus tard, les chantiers s'enchaînent (murets, terrasses, enduits, extensions...), les investissements et plusieurs embauches permettent de développer l'entreprise qui travaille sur la région rennaise et le nord du département.

Thézé Construction déménage à Mouazé en 2016 dans un bâtiment neuf, plus grand, permettant une nouvelle organisation adaptée à la diversité de ses chantiers (restauration de bâti ancien, maisons individuelles, bâtiments publics...), et à l'équipe qui compte aujourd'hui 15 salariés.

« Notre savoir-faire aujourd'hui, ce sont nos équipes de maçons dont la polyvalence leur permet de travailler sur des ouvrages complexes : on peut élever une maison de centre-ville ultra-moderne sur

6 niveaux dans un espace étroit et contraint, autant que restaurer une habitation ou un bâtiment en terre, c'est notre force », explique Fabrice Thézé. Il est d'une grande écoute auprès du client et de l'architecte, pour conseiller, proposer des solutions techniques pour redonner vie et utilité aux constructions très anciennes, en pierre ou terre, comme la Mairie de Pleugueneuc, l'annexe de la mairie de Saint-Grégoire, ou encore l'hôtel communautaire d'Andouillé Neuville avec un toit terrasse incliné, de nombreux presbytères...

Soucieux de transmettre ce savoir-faire, Fabrice Thézé souhaite accueillir des apprentis pour les former et les intégrer durablement.



Reconversion

La cuisine de Dado N'Diaye

enchante les papilles

L'entreprise Africa Home Cooking, basée à **Rennes**, est spécialisée dans la vente à emporter et en livraison de spécialités aux saveurs ouest-africaines.

Une reconversion professionnelle

Après le confinement, nombreux sont les Français à avoir quitté leur emploi pour un nouveau projet professionnel, c'est le cas de Dado N'Diaye. « *J'ai eu un véritable déclic, j'ai cuisiné de nombreuses spécialités africaines, cette activité est devenue une véritable passion* », explique-t-elle. Lors du confinement, cette jeune femme d'origine mauritanienne a commencé à concocter des plats aux saveurs de son enfance. « *Mes proches ont été conquis par ma cuisine, ils ont apprécié la modernité de mes plats. Après quelques mois de recherches et d'expérimentations, j'ai découvert qu'il y avait un marché porteur sur le secteur de Rennes* » ajoute Dado N'Diaye. Elle décide de quitter son emploi de chargée d'étude sensorielle et marketing dans le secteur de l'agroalimentaire pour se consacrer pleinement à sa nouvelle activité et son développement. En octobre 2021, elle inscrit son entreprise Africa Home Cooking à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne. Chaque week-end, depuis sa cuisine rennaise, Dado N'Diaye concocte des spécialités, à emporter et en livraison (via les plateformes de livraison), aux saveurs ouest-africaines. Les plats les plus convoités sont : le mafé, le poulet yassa et le thieb.

L'ouverture de son restaurant

Pour mettre en avant son entreprise et se faire connaître, Dado N'Diaye utilise ses réseaux sociaux et son site internet où les clients peuvent directement passer commande. « *La CMA Bretagne m'a accompagnée dans le cadre d'un diagnostic numérique, j'ai reçu de précieux conseils pour le développement de mon activité, j'ai également participé à la formation "Développer et gérer sa e-réputation"* », souligne la cuisinière. À présent, cette jeune femme a l'ambition d'ouvrir son restaurant. Elle est actuellement à la recherche active d'un local, sur le bassin rennais, où elle pourrait accueillir, dans un cadre chaleureux, une vingtaine de couverts. « *Mon souhait est de faire partager ma cuisine en invitant gustativement au voyage et à la découverte de l'Afrique de l'Ouest* », souligne-t-elle.

Développer sa stratégie de communication via les réseaux sociaux

Dès le 1^{er} janvier 2023, la CMA Bretagne présentera dans sa nouvelle offre de formation, la formation « *CMA Stratégie Réseaux sociaux* ». L'objectif : accompagner les entreprises artisanales dans leur stratégie digitale grâce à des méthodes et des outils adaptés.



À l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de mettre en place une stratégie « *social media** », une ligne éditoriale et un calendrier de publications. Il bénéficiera ainsi d'une meilleure compréhension des réseaux sociaux.

*Réseaux sociaux

Retrouvez cette formation dès la rentrée 2023 à la CMA Bretagne !

Atelier

Les opportunités numériques au service de mon entreprise

Dans le cadre d'un partenariat, la CMA Bretagne organise un atelier, gratuit, sur le thème du numérique « Les opportunités numériques au service de mon entreprise », avec un focus sur la cybersécurité. Destiné principalement aux artisans et commerçants, l'atelier sera animé par une conseillère numérique de la CMA Bretagne. Rendez-vous le lundi 28 novembre, à 12h, à l'Écoparc de Haute-Bretagne, Hôtel d'entreprises Émergence, à Andouillé Neuville !

L'évènement est financé par la Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné.
Inscription via le QR Code

Le déjeuner est offert.
Places limitées.



Mot des présidents

« Le virage du numérique a donné un puissant coup d'accélérateur au développement des entreprises artisanales. Véritable vitrine, les outils numériques ne cessent de se développer et il est nécessaire de savoir s'adapter. La CMA Bretagne met son expertise, dans ce domaine, à disposition des entreprises artisanales (ateliers, diagnostics numériques, formations, etc.). »



Michel Aoustin,
président de la CMA Bretagne



Philippe Plantin,
président, CMA Ille-et-Vilaine

Nouveauté à Vendre / à Louer

Zone du CHÊNE MORAND - CESSON-SÉVIGNÉ



Une architecture soignée dans un cadre verdoyant

Un ensemble immobilier composé de 3 bâtiments à usage de bureaux et de stockage/atelier/ou laboratoire



Des prestations de qualité

- Centrales photovoltaïques en autoconsommation.
- Menuiseries aluminium avec verres solaires.

COSTRIM
— Conseil & Stratégie en Immobilier —

Pour tous renseignements : 02.30.96.34.10 - costrim@costrim.fr

SAS COSTRIM 2 rue du Capitaine Maignan 35000 RENNES Immatriculée au RCS de RENNES numéro 829 983 436
Titulaire de la carte professionnelle "Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce" N CPI 3502 2017 000 019 423



L'entreprise, nouveau territoire de santé




Par Karine Barbé

Faire tester sa vue, contrôler son audition, bénéficier d'une séance d'ostéopathie ou de conseils en nutrition, le tout sur son lieu de travail. C'est désormais possible grâce à la plateforme développée par la startup malouine Viabéez. L'objectif des 3 hommes à l'origine de la solution : lutter contre les déserts médicaux et le renoncement aux soins. Rencontre avec l'un des trois cofondateurs, Jean Thomas.

Vous avez lancé Viabéez en 2021, quel est son concept ?

Nous proposons aux salariés de bénéficier de soins directement sur leur lieu de travail. Concrètement, une plateforme est mise à disposition de l'entreprise cliente. Le service permet aux équipes des ressources humaines de sonder leurs salariés sur leurs besoins de santé : problèmes d'audition, de vue, douleurs articulaires, stress... les réponses sont remontées anonymement. En fonction des retours, l'entreprise sélectionne un praticien et organise une journée de santé qui se déroulera dans les locaux. Enfin, le salarié n'a plus qu'à réserver son créneau horaire via l'application.

C'est un peu comme un Doctolib qui permettrait de prendre des RDV médicaux au sein de son entreprise ?

Sur la partie gestion de rendez-vous, oui effectivement c'est un peu comme Doctolib. D'ailleurs c'est intéressant parce que beaucoup de patients sont habitués à prendre des rendez-vous via ce système : recevoir des emails de confirmation, des rappels SMS, la possibilité d'annuler son RDV... Nous avons repris tous ces aspects

« La consultation se gère uniquement entre le praticien et le salarié »

et les avons retranscrits sur la plateforme. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que la séance se gère uniquement entre le praticien et le salarié. Lors de la consultation en entreprise, le salarié va passer sa carte vitale et payer la prestation, si nécessaire. C'est bien la santé qui vient à vous, l'entreprise n'est pas mise à contribution sur le paiement des consultations.

À quelles spécialités a-t-on accès via votre système ?

Aujourd'hui, nous ne sommes pas sur toutes les verticales de santé. Nous sommes axés sur quatre problématiques à savoir : bien voir, bien entendre, bien dans son corps, bien dans sa tête. Cela représente une dizaine de spécialités de santé : optique, audition, ostéopathie, sophrologie, nutrition, soins infirmiers, etc. Ce sont principalement des professionnels qui fonctionnent sur le principe

des délégations de tâches comme les orthoptistes où les opticiens qui peuvent contrôler la vue, délivrer des ordonnances, ou les infirmières qui ont vu leur champs d'action élargi.

« Vous devez en permanence arbitrer entre votre emploi du temps et celui du praticien de santé »



Jean
Thomas
cofondateur
Viabeez





Quel est l'intérêt pour l'entreprise de s'investir ainsi sur le terrain de la santé ?

Actuellement en France, le coût du mal-être au travail est estimé à 14 310 € par an et par salarié, soit une perte de valeur ajoutée de 250 milliards d'euros pour l'ensemble du secteur privé. Le bien-être est un enjeu de taille. Ouvrir la voie du dialogue social sur la question de la santé des employés devient une priorité pour prévenir le stress, le burn-out, l'isolement et plus largement les soucis de santé physique... D'une part pour signifier que l'on entend les préoccupations des collaborateurs, en proposant une politique de santé au travail innovante et adaptée via le déploiement d'un dispositif efficace, et d'autre part pour agir concrètement sur les problématiques d'entreprise tels que les arrêts maladie ou l'absentéisme. C'est en plaçant les démarches de santé au cœur de leur stratégie que les entreprises amélioreront leurs performances sociales.

Les médecins se déplacent de moins en moins à domicile, la télé-médecine prend de l'ampleur, en quoi Viabees intéresse les praticiens ?

Il y a de nombreux avantages à travailler avec notre plateforme. Elle permet une

grande flexibilité et cette agilité est plébiscitée par un nombre croissant de praticiens. C'est une tendance de fond chez les professionnels de santé de ne pas vouloir s'installer définitivement, pour garder de la souplesse. Aujourd'hui, nous enregistrons plusieurs milliers de praticiens sur la plateforme, à minima 5 000. Nous sommes actuellement en phase d'acquisition sur toute la France. L'objectif, c'est d'aller assez vite pour proposer notre service partout. Nous pensons dépasser rapidement les 30 000 praticiens.

Vous souhaitez contribuer à faire reculer le renoncement aux soins, réfléchissez-vous à ouvrir votre plateforme à d'autres formes d'organisation ?

Notre système peut également intéresser les collectivités qui souhaiteraient organiser des journées de santé pour leurs administrés. Nous allons très prochainement réaliser une expérimentation avec une collectivité. L'objectif est de désenclaver les personnes âgées qui n'ont pas accès aux soins afin qu'elles puissent se faire soigner directement dans une salle dédiée à la mairie. Il y aura même des services de mobilité qui viendront chercher les patients à leur domicile.

Comment vous est venue l'idée de Viabees ?

Je suis professionnel de santé en Optique. Il y a quelques années, j'ai eu l'occasion de tester pendant près d'une année la pratique d'exams de vue en entreprise. J'ai pu constater que ces services étaient plébiscités par les salariés. On s'est alors dit, pourquoi ne pas généraliser cela et ouvrir à d'autres verticales de santé ? L'idée d'une plateforme généraliste est née. On parle régulièrement des problématiques d'accès aux soins, de désert médical... de délais extrêmement longs pour obtenir des RDV, et il n'existait pas de mesures concrètes pour régler ce problème-là. En testant les consultations en entreprise sur la partie optique on s'est rendu compte que c'était probant et sûrement une partie de la solution. Notre conviction c'est que, plutôt que d'aller à la santé, c'est la santé qui doit venir au patient.

Quel est votre modèle économique ?

C'est un modèle sous forme de licence. L'entreprise souscrit un abonnement annuel avec un coût modulé en fonction du nombre de salariés. Cela donne accès à tous les services en illimité. Il y a également un modèle transactionnel avec les praticiens. Nous prenons une commission comprise entre 6 et 8 % du prix de la consultation. Il est également important de souligner que des petites entreprises peuvent se regrouper pour faire bénéficier leurs salariés de ce service.

« Le coût du mal-être au travail est estimé à 14 310 € par an et par salarié »

« C'est en plaçant les démarches de santé au cœur de leur stratégie que les entreprises amélioreront leurs performances sociales »

Comment a été reçu votre projet côté financeurs ?

La santé est la deuxième préoccupation des Français après le pouvoir d'achat. Alors, forcément, notre solution a reçu un écho favorable immédiat. Nous avons constaté un grand intérêt sur notre manière d'adresser la santé en étant en mobilité, à la rencontre des patients. Nous sommes soutenus par l'écosystème de la French Tech Saint-Malo, BPI, des banques, mais également des investisseurs comme des business Angels. Nous avons un capital de départ de 30 000 euros et avons réussi à réunir 700 000 euros.

Quels sont vos objectifs de développement ?

Aujourd'hui nous sommes 11 personnes chez Viabeez dont 6 développeurs. La plateforme est entièrement gérée en interne. 2023 s'annonce une année importante, car après avoir semé les premières graines en 2022, la montée en puissance devrait se faire l'année prochaine avec une dizaine de recrutements. Nous visons une centaine de clients et un chiffre d'affaires d'un million d'euros. Nous réfléchissons aussi à nous ouvrir à d'autres verticales de santé comme la dermatologie ou la prévention de la DMLA par exemple.

Portez-vous des ambitions à l'international ?

Nous sommes présents physiquement en Bretagne et à Paris au sein des locaux de la station F. Cela nous permet d'avoir un rayonnement national. L'objectif *in fine*, c'est d'avoir des représentants de la solution dans chaque région. Nous avons déjà reçu des demandes de la Suisse et du Canada. Ces pays ont également des problématiques d'accès aux soins. Mais ce sont des sujets qu'on regardera plutôt à partir de fin 2023, début 2024. Aujourd'hui nous ambitionnons de creuser notre sillon sur la partie française.



Les cofondateurs

Bertrand Macabeo

(INSEAD) a occupé des fonctions de direction commerciale au sein de Général Electric, il était précédemment directeur général de Kompass; il est également administrateur indépendant au sein d'APIA.ello

Jean Thomas,

est professionnel de santé en Optique et diplômé HEC Paris - Ancien associé au sein de la coopérative ATOL il a également co fondé une startup dans la Santé visuelle.



Edouard Mourot

est avocat fiscaliste, il a exercé au sein du cabinet Jourde -Veil. puis a occupé la fonction de directeur financier au sein d'une startup dans les objets connectés.



Local industriel

Comment réduire ses impôts locaux grâce à un examen stratégique des bases foncières ?

Par Charlène Meleuc, avocat au barreau de Rennes

En quelques mots, il existe deux grandes familles de bâtiments d'exploitation : les locaux industriels et les locaux professionnels. Précisons que pour les locaux répondant à la qualification commerciale ou industrielle, les modalités d'évaluation de l'immeuble à la Taxe foncière et à la cotisation foncière des entreprises (CFE) sont sensiblement différentes. En bref :

Pour certains bâtiments comme les magasins ou les usines, il est relativement simple d'en déduire la méthode d'évaluation de son local. La distinction peut être plus complexe pour un atelier ou un entrepôt par exemple... En effet, d'après la loi, revêtent un caractère industriel « les bâtiments et terrains servant à l'exercice d'une activité de fabrication... qui nécessitent d'importants moyens techniques » ou à toutes autres activités « qui nécessitent d'importants moyens techniques lorsque le rôle des installations techniques, matériels et outillages mis en œuvre est prépondérant ».



Valeur locative des locaux professionnels



Calculée en fonction de la surface du local déclarée par le propriétaire, sa catégorie et sa localisation.



Valeur locative des locaux industriels



Établie sur la base du prix de revient des immobilisations foncières (terrains et constructions).



La 1^{re} étape consiste donc à vérifier puis valider la méthode d'évaluation retenue pour votre local.

À la suite d'une vague d'assouplissements des règles applicables aux locaux industriels, un examen minutieux des bases foncières peut générer une économie substantielle sur les deux impôts annuels que sont la Taxe Foncière et la CFE.

Quelles sont ces dispositions favorables ? Comment les détecter ? Comment obtenir un remboursement ? Et pour finir, quelles sont les actualités 2023 ?



Me Charlene
Meleuc

Quel dispositif pour mon entreprise ? Pour quel avantage fiscal ?

Pour un local industriel, le premier dispositif à vérifier est la bonne application de la réduction de 50% de la valeur locative foncière instituée par la loi de finances pour 2021 :

AVANT : la valeur locative des locaux industriels était généralement déterminée de la manière suivante :

Terrain et sols = prix de revient au bilan x8%

Constructions et installations foncières = prix de revient au bilan x12% x2/3, soit 8% en pratique

Puis application d'abattements :

- Taxe foncière : 50%
- CFE : 30%



APRÈS la LF 2021

Dans le cadre de la réforme, les taux « d'intérêt » ont été divisés par 2, soit 4% en pratique.

Pas de changement sur les abattements de 50% et 30%.

Cette mesure s'applique aux impositions établies à compter de 2021.

Cette réforme a concerné 32 000 entreprises exploitant 86 000 établissements, ce qui représente une baisse annuelle de 1,75 Md€ de taxe foncière et de 1,54 Md€ de CFE.

La seconde opportunité réside dans la vérification de la bonne application de la jurisprudence du Conseil d'État du 11 décembre 2020 dénommée « *GKN Driveline* » à l'assiette foncière du local. Rappelons que sont soumis à la taxe foncière (et le cas échéant à la CFE), les terrains et agencements de terrain, les constructions et les aménagements faisant corps avec le bâti, ainsi que les installations destinées à abriter des personnes ou des biens ou à stocker des produits.

En revanche, sont exonérés de taxe foncière, les « *biens d'équipements spécialisés* ». De quoi s'agit-il ? Jusqu'à l'arrêt GKN, l'administration fiscale faisait une application très limitée de cette exonération et intégrait à l'assiette foncière tous les éléments qu'elle estimait indissociables des immeubles et/ou qui ne participaient pas directement à l'activité industrielle de l'établissement. Depuis l'arrêt GKN, une immobilisation est exonérée de taxe dès lors qu'elle est spécifiquement adaptée aux activités susceptibles d'être exercées dans un tel établissement industriel. Le critère de la dissociabilité a été abandonné, tout comme celui de la participation directe à l'activité industrielle.

Il est dès lors possible d'extraire des bases taxables, un grand nombre d'équipements qui étaient jusqu'alors systématiquement imposés ! Cette diminution de l'assiette des impôts locaux implique de dresser au préalable un état des lieux des immobilisations foncières de l'entreprise puis de réaliser un diagnostic des installations spécifiquement adaptées aux activités industrielles...

Comment sécuriser vos demandes ?

Une fois la méthodologie mise en place au sein de l'entreprise, il convient d'établir une simulation du dégrèvement potentiel tant en matière de taxe foncière que de CFE. Ce travail de chiffrage devra être réalisé en parallèle pour ces deux taxes, même si l'exploitant n'est pas le propriétaire des bâtiments. Seront également prises en compte les éventuelles exonérations locales ou les opérations de restructuration de nature à avoir des impacts sur la valeur locative.

Sur la base de ce chiffrage, et de son argumentaire fondé sur l'arrêt GKN, l'entreprise pourra déposer une réclamation en matière de taxe foncière au titre des années N et N-1 et en matière de cotisation foncière des entreprises au titre des années N, N-1 et N-2, avant le 31 décembre de l'année N. Il reste donc encore quelques semaines pour effectuer un dépôt avant la fin de l'année 2022 !

La sécurisation de la demande de dégrèvement est renforcée lorsque l'entreprise a fait l'objet d'un contrôle fiscal récent qui s'est soldé par un rehaussement de la base foncière par les services fiscaux.

Pour conclure, il est important d'intégrer cette démarche « GKN » au quotidien à l'égard de travaux sans cesse renouvelés. Ce qui implique de mettre en œuvre une analyse récurrente des aménagements qui ne font pas corps avec le bâti et qui sont spécifiquement adaptés aux activités susceptibles d'être exercées dans un tel établissement industriel.

Précisons que les entreprises doivent déposer une déclaration de taxe foncière en cas de changement de consistance du local et pas seulement en cas de construction, extension ou démolition. Cette pratique est peu courante. C'est la raison pour laquelle, les établissements industriels font l'objet de contrôles fiscaux réguliers pour effectuer une mise à jour des bases foncières. Une bonne connaissance de ses bases par une attention régulière portée par les équipes en interne, permet d'éviter la hausse endémique des impôts locaux...

Quelles nouveautés pour 2023 ?

Comme vous avez pu le constater, le législateur s'est emparé du sujet des impôts locaux depuis plusieurs années. Après une réduction de moitié de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) actée dans le cadre du plan de relance en 2021, le projet de Loi de Finances pour 2023 promet une suppression à très court terme de cette taxe en 2 volets : en 2023, la CVAE serait diminuée de 50 %, avant d'être totalement supprimée à compter de 2024...

Affaire à suivre !

RENAULT CLIO



160€ à partir de /mois⁽¹⁾
LLD sur 49 mois, 1^{er} loyer de 2 500€
sous condition de reprise
4 ans de garantie, assistance 24/24
et **entretien inclus pour 1€/mois⁽²⁾**

existe aussi en E-Tech full hybrid et Diesel



modèle présenté: Renault clio techno e-tech engineered full hybrid 145 avec option peinture métallisée à **327€/mois⁽³⁾**, 1^{er} loyer de 3 000€, sous condition de reprise, pack sérénité Renault inclus pour 1€/mois⁽³⁾. (1) exemple pour Renault clio essence authentic sce 65, hors options. (1)(3) locations longue durée, hors assurances facultatives, sur 49 mois/40 000 km maximum. offres sous condition de reprise d'un véhicule roulant. sous réserve d'acceptation par dia, sa au capital de 415 100 500€ - siège social: 14 avenue du pavé neuf 93160 noisy-le-grand - siren 702 002 221 ros bobigny. en fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. (2) pack sérénité Renault optionnel comprenant l'entretien, l'extension de garantie constructeur et l'assistance selon conditions contractuelles sur 49 mois/40 000 km (au 1^{er} des 2 termes atteint) inclus dans le loyer pour 1€/mois. voir détail du pack sérénité en points de vente et sur renault.fr. offres non cumulables réservées aux particuliers et valables dans le réseau Renault participant pour toute commande d'une Renault clio neuve du 01/11/2022 au 30/11/2022. données wltp (hors gpl): consommations mixtes min/max (l/100 km): 4,1/5,8. émissions co₂ min/max (g/km): 94/131. © s. staub

Renault recommande Castrol



au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer



**DÈS AUJOURD'HUI,
APPORTER AU CŒUR
DES TERRITOIRES LES
SOLUTIONS DE DEMAIN.**

Habitat, revitalisation, transformation énergétique, réindustrialisation... Nos convictions et nos financements font avancer vos projets pour les territoires, partout en France. Et ça ne date pas d'hier.

Contactez votre interlocuteur près de chez vous.
L'intérêt général a choisi sa banque



banquedesterritoires.fr

| @BanqueDesTerr

Sanséau Comme un appel au voyage

Par Djamel Bentaleb



Le peintre **pontivyen**, Christian Sanséau, expose aux Bains douches, la galerie de peinture de sa ville natale. Une belle occasion de découvrir comment l'artiste décline ses thèmes au fil des œuvres.

Le vent, la pluie, les vêtements, les corps se tire-bouchonnent, les reliefs s'entrelacent et les couleurs explosent. C'est un Sanséau à coup sûr, ce tableau. On ne peut s'y tromper, l'artiste à un style unique.

« Je suis un peintre du mouvement et de la couleur, aime à dire Christian. Je peins toujours au couteau ce que je vois et ce que je vis. » Une technique parfaite pour faire sortir les volumes de la toile et les mouvements. Les yeux suivent les traits de peinture comme un aveugle lit un texte avec ses doigts. Christian plaisante d'ailleurs en se qualifiant de « peintre en braille ». Même s'il pratique aussi la peinture abstraite, ses œuvres figuratives sont le plus connues.

Autodidacte et productif

Navigateur, marin pêcheur, constructeur de bateaux, plongeur professionnel... Né en 1952 à Pontivy, Christian Sanséau est un peintre breton, autodidacte et très productif qui a exercé plusieurs métiers de la mer avant de se consacrer à la peinture.

Après cette vie de touche-à-tout ponctuée de longs voyages et d'expériences professionnelles les plus variées, il présente ses premières toiles en 1986. Depuis cette date, sa signature se fait remarquer dans les galeries de l'ouest et trouve le succès au plan national. Suivant une technique bien personnelle au couteau et à l'huile en touches épaisses, il aborde des sujets mettant en avant la vie des femmes et des hommes, que ce soit dans sa Bretagne natale, au Sahel, en Afrique, plus généralement, ou en Asie.



« Moi, je papillonne.
Je passe d'un monde
à l'autre. »



Tango, danse bretonne, football, marchés et bistrot, Christian Sanséau témoigne des scènes de la vie quotidienne à travers le monde. Il est curieux de tout et ne s'interdit rien. Tout est mouvement. « *Quand je reviens à l'atelier, j'ai des images plein la tête et je les peins avec une technique toute personnelle*, explique-t-il. *J'aime faire des séries à partir de ces souvenirs, car cela me permet d'avancer, de décliner le thème... Moi, je papillonne. Je passe d'un monde à l'autre.* » Et il nous embarque sans peine avec lui...

Infos pratiques

Exposition temporaire de Christian Sanséau à Pontivy du 9 novembre au 4 décembre 2022
Ouvert du jeudi au dimanche, 10h30-12h30 / 14h30-18h30
13 Quai de Presbourg, les Bains Douches, Pontivy
Exposition permanente Sanséau à la galerie, La Maison, 5 place aux roues - 56400 Auray
Ouverture sur demande (en novembre) 06 87 60 15 77

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, " 7 JOURS " a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département d'Ille-et-Vilaine pour l'année 2022 par arrêté préfectoral en date du 24 décembre 2021 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code de commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 19 novembre 2021, modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021, du ministère de la culture et de la communication, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro (HT) pour l'année 2022 en Ille-et-Vilaine. À compter du 1^{er} janvier 2022, selon l'arrêté du 19 novembre 2021, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, tous les " avis de constitution " de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique, ainsi que les dissolutions avec liquidation des sociétés civiles et commerciales, les clôtures de liquidation des sociétés civiles et commerciales, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

PROCEDURES ADAPTEES



VILLE DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
Travaux de rénovation du Groupe Scolaire Joseph Faramin

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

1) Identification du pouvoir Adjudicateur

Ville de MONTAUBAN-DE-BRETAGNE - 7 rue Saint-Eloi 35360 Montauban-de-Bretagne
Tel : 02.99.06.42.55 Courriel: contact@ville-montaubandebretagne.fr

2) Objet de consultation

Travaux de rénovation énergétique du Groupe Scolaire T18 Joseph Faramin composé d'une école maternelle, d'une école élémentaire et d'un restaurant scolaire.

3) Durée du marché et délai d'exécution

Les délais de réalisation des différentes tranches et phases sont décrites au CCAP et au CCTP. Le candidat pourra proposer et s'engager sur des délais raccourcis qui se substitueront à ceux proposés par le maître d'ouvrage.

Il est prévu un démarrage des travaux en avril 2023 pour les lots 1 à 5

Il est prévu un lancement de la phase préparation en janvier 2023 pour le lot 6

4) Allotissement

- o Lot 1 : ITE - Bardage
- o Lot 2 : Menuiserie - Fermetures
- o Lot 3 : Electricité - Ventilation
- o Lot 4 : Sols et peinture
- o Lot 5 : Démolition- Désamiantage
- o Lot 6 : Acquisition de modulaires

5) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

6) Procédure

Procédure adaptée conformément au code de la commande publique (art.L.2123-1 et R.2123-1).

7) Justificatifs à produire

Se référer au règlement de consultation

8) Date et conditions de remise des propositions

Les offres doivent être transmises via la plateforme Megalis avant le 15 décembre 2022 à 14h.

Les offres doivent être adressées avant les dates et heures limites indiquées ci-dessous, de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh/>

Les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être demandés auprès de la plateforme support Megalis Bretagne.

9) Obtention du dossier

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil acheteur :

<https://www.megalis.bretagne.bzh/>

Date d'envoi à la publication : 16 novembre 2022

L227J02961



RESTAURATION DE LA MAIRIE DE LA CHAPELLE JANSON

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de la Chapelle Janson Type de Numéro national d'identification : SIRET 213 500 622 00013 Ville : La Chapelle Janson Code postal : 35133

Groupement de commande : Non

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de consultation :

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.megalisbretagne.org>

Identifiant interne de la consultation :

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Nom du contact : FORÉT Alain, Maire Adresse mail : mairie@lachapellejanson.fr N° téléphone : 02 99 95 20 92

Section 3 : Procédures

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- capacité économique et financière : conditions / moyens de preuve : Celles rendues nécessaires par la nature des prestations liées à l'objet du marché / DC1, DC2
- capacités techniques et professionnelles : conditions / moyens de preuve : Celles rendues nécessaires par la nature des prestations liées à l'objet du marché / Mémoire technique répondant aux critères de notations

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limites de réception des plis : vendredi 9 décembre 2022 à 12h00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : toutefois le Maître d'ouvrage se réserve le droit de négocier : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Oui

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : restauration de la mairie de la Chapelle Janson Code CPV principal : 45454000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : restauration de la mairie de la Chapelle Janson

Lieu principal d'exécution du marché : 15 rue du Relais - 35133 LA CHAPELLE JANSON

Durée du marché (en mois) : 15 mois

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (Si marché alloti, préciser pour chaque lot dans la description) : Non

Section 5 : Lots

Marché alloti : Oui

Lot n° 1 : Déconstruction / démolition/ désamiantage CPV 45111100

Lot n° 2 : Terrassement / VRD CPV 45112500

Lot n° 3 : Gros œuvre CPV 45223220

Lot n° 4 : Charpente et bardage bois CPV 45261100

Lot n° 5 : Couverture CPV 45260000

Lot n° 6 : Etanchéité CPV 45261420

Lot n° 7 : Serrurerie CPV 44316500

Lot n° 8 : Menuiseries extérieures / fermetures CPV 45421000

Lot n° 9 : Menuiseries Intérieures / bardage composite CPV 45421000

Lot n° 10 : Sol parquet CPV 45432113

Lot n° 11 : Plaques de plâtre / Isolation / plafonds suspendus CPV 45321000

Lot n° 12 : Electricité CPV 45311000

Lot n° 13 : Chauffage / ventilation/ plomberie CPV 45331100

Lot n° 14 Carrelage faïence CPV 45431000

Lot n° 15 : Peinture / revêtement de sol souple CPV 45442100

Lot n° 16 : Panneaux photovoltaïques CPV 45261215

Section 6 : Visite

Visite obligatoire : non

L227J02681

ABONNEZ-VOUS !



www.7jours.fr

VOS ANNONCES LÉGALES
DANS TOUTE LA FRANCE
7J/7J & 24H/24H
www.7jours.fr

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe

La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.



Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme



Fraude et compliance



Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 09 novembre 2022)

SARL MB DREANO, Tournebride, 35137 Bédée, RCS RENNES 809 999 592. Restauration. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire Me Eric MARGOTTIN, 29 Rue de Lorient, Immeuble le Papyrus, CS 74036, 35040 RENNES CEDEX. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501529739822-2022J00341

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 09 novembre 2022)

SAS NATURE ET SANTE, 1 Rue du Capitaine Martin, 35600 Redon, RCS RENNES 888 752 847. Le négoce de produits d'alimentation biologique. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 octobre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501529634653-2022J00332

SARL ACTUADEM, 2 Rue de Vern, 35200 Rennes, RCS RENNES 419 122 940. Transport national à international déménagement garde meubles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 9 mai 2021 désignant mandataire judiciaire Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501529739815-2022J00340

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 09 novembre 2022)

SARL METALLERIE TANT QU'A FER, 6 Rue Henri Queffelec, Bâtiment C, 35170 Bruz, RCS RENNES 853 301 604, RM 853 301 604. Métallerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2021, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501529634650-2022J00334

SARL LVC DES MONTFORTAIS, 1 Rue de la Tannerie, 35160 Montfort-sur-Meu, RCS RENNES 890 958 036. Vente de produits alimentaires issus de l'agriculture biologique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 4 juin 2022, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501529634656-2022J00333

SARL METANOIA REVOLUTION, 25 Rue de Jinan, 35700 Rennes, RCS RENNES 898 034 574. E-commerce et marketing d'influence. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2022, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501529739831-2022J00339

SARL ILLE DIAGNOSTICS EXPERTISES & ENVIRONNEMENT (I.D.2.E), 3 Rue Jubault, Guipry, 35480 Guipry-Messac, RCS RENNES 509 714 143. Diagnostics immobiliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 décembre 2021, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501529739818-2022J00337

SARL JUNGLE PRISE, 1 Chemin de la Vigne, 35620 Teillac, RCS RENNES 835 162 710. Travaux forestiers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 9 mai 2021, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501529739825-2022J00338

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 09 novembre 2022)

SARL LA MAISON KER, 6 Rue Saint-Conwoïn, 35600 Redon, RCS RENNES 889 841 458. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501529739828-2022J00336

CONVERSION REDRESSEMENTS JUDICIAIRES EN LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 09 novembre 2022)

SARL ROLAND Sebastien, le Petit Bois Roux, 35450 Val-D'Izé, RCS RENNES 508 249 109, RM 508 249 109. Couverture. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Autorise le maintien de l'activité jusqu'au 30 novembre 2022.

13501529851624-2022J00148

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF AUTORISANT LA REPRISE DES POURSUITES INDIVIDUELLES

(Jugement du 14 novembre 2022)

SARL J'ECO RENOVE 35, 2 Avenue Colette Besson, 35131 Pont Péan, RCS RENNES 842 020 877, RM 842 020 877. Bâtiment.

13501529851636-2020J00184

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 14 novembre 2022)

SARL AUTOMOBILES DU CENTRE, 6 Rue du Frère Emery, 35470 Bain-De-Bretagne, RCS RENNES 420 754 350. Garage.

13501529851613-2021J00174

SAS ETABLISSEMENTS CHEVET, 17 B Avenue Chardonnet, 35000 Rennes, RCS RENNES 483 159 497. Vente en gros.

13501529851616-2015J00183

SARL MERLIN METAL, Zone Artisanale du Châtelet, 35310 Saint-Thurial, RCS RENNES 500 559 547, RM 500 559 547. Soudure.

13501529851619-2022J00167

SARL C.F.C., Centre Commercial de l'Étang, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 501 369 318. Vente de cadeaux et accessoires.

13501529851622-2021J00009

SARL Fleurs des 5 Menhirs, Place de l'Église, 35210 Châtillon-En-Vendelais, RCS RENNES 902 126 465. Fleuriste.

13501529851645-2022J00033

SARL ACTION FORMATION, 2 la Pointe de Tournebride, 35600 Bains-Sur-Oust, RCS RENNES 514 782 689. Organisme de formation professionnelle.

13501529851630-2020J00175

SAS LE VERGER, 10 Résidence du Verger, Luitré, 35133 Luitre Dompierre, RCS RENNES 794 840 843. Élevage de porcs.

13501529851633-2018J00062

SARL CREA PLACO, 9 Rue d'Anjou, Pire sur Seiche, 35150 Piré-Chancé, RCS RENNES 843 925 256, RM 843 925 256. Isolation.

13501529851639-2021J00166

SARL ES CUSTOM & PROTECT, 1 Bis Square de Varsovie, 35200 Rennes, RCS RENNES 893 979 583. Customisation et protection véhicules.

13501529851642-2022J00123

SARLU MPExpress, la Croix Marie, Luitré, 35133 Luitre Dompierre, RCS RENNES 509 582 649, RM 509 582 649. Portes automatiques.

13501529851627-2016J00145

ABONNEZ-VOUS !

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY Jugement du 7 novembre 2022 - Redressement judiciaire

SAS ALINEO, 41 Avenue Gaston Roussel, 93230 Romainville, RCS BOBIGNY 477 567 879. Vente au détail de prêt à porter et tous accessoires s'y rapportant. Jugement du tribunal de commerce de Bobigny, prononce en date du 7 novembre 2022, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2022J01064, date de cessation des paiements le 7 octobre 2022 désigne Administrateur SELARL Selarl Airs, prise en la personne de Maître Philippe Jeannerot 7 Rue Jean Mermoz 78000 Versailles avec pour mission : assistance, Mandataire judiciaire SELAS M.J.S. Partners en la personne de Me Nicolas Soinne 2 Ter Chemin de Lorraine 93000 Bobigny, et ouvre une période d'observation expirant le 9 mai 2023 Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 15 mois à compter de la publication au Bodacc du jugement d'ouverture. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13501529676901-2015B02200

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS Jugement du 8 novembre 2022 - Liquidation judiciaire

SARL ALAIN GAUTIER, 15 Rue Beaujon, 75008 Paris 8e Arrondissement, RCS PARIS 402 790 190. Formation continue d'adultes. Le Tribunal de Commerce de PARIS, a prononcé, en date du 08/11/2022, l'ouverture de la liquidation judiciaire sous le numéro P202202202, date de cessation des paiements le 20/10/2022, et a désigné : juge commissaire M. Jean Louis Gruter liquidateur SELARL FIDES en la personne de Me Pablo Castanon 5 rue de Palestro 75002 Paris, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au bodacc.

13501529675473-2001B00009

TRIBUNAL DE COMMERCE DE QUIMPER Jugement du 4 novembre 2022

Conversion de la procédure de sauvegarde en redressement judiciaire

SAS ALLIANCE ECO, 110 Boulevard Créach Gwen, 1^{er} Étage Face, 29000 Quimper, RCS QUIMPER 848 367 769. Commerce d'électricité. Jugement du tribunal de commerce de Quimper en date du 04 Novembre 2022 convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Mars 2022.

13501529676473-2020B01756

COUR D'APPEL DE RENNES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Par jugement en date du 07 Novembre 2022, le Tribunal judiciaire de RENNES a :

- ORDONNÉ la cession de :
EARL HOUGET THIERRY, exploitation agricole à responsabilité limitée - élevage porcin identifiée au RCS de RENNES sous le n° 380 948 372 La Courmancière 35680 VERGEAL

à **M. Nicolas, Vincent, Thierry HOUGET**, né le 26/08/1989 à VITRÉ (35) domicilié 4 impasse du Point du jour 35370 BREAL SOUS VITRE agissant au nom et pour le compte de la société en formation «**EARL AGRI HOUGET**»

dans les termes de son offre indiquée dans le jugement ;

- CONSTATÉ l'engagement de M. Nicolas HOUGET pour le compte de l'EARL AGRI HOUGET de ne céder aucun des actifs acquis dans les deux ans suivant la cession ;

- DIT que l'entrée en jouissance sera effective le 8 novembre 2022 sous réserve que M. Nicolas HOUGET produise une attestation d'assurance de l'activité et des biens ;

- MAINTENU dans ses fonctions le liquidateur, la SELARL DAVID-GOIC et associés, prise en la personne de Maître Isabelle GOIC, 39 rue du Capitaine Maignan, CS 34433 - 35044 RENNES qui aura pour mission complémentaire de passer tous les actes nécessaires à la réalisation de la cession

- ORDONNÉ la régularisation de l'acte de cession dans un délai maximum de trois mois à compter du présent jugement, les frais restants à la charge du cessionnaire.

L227J02795

Par jugement en date du 07 Novembre 2022, le Tribunal judiciaire de RENNES a :

- ORDONNÉ la cession de l'exploitation de :

Mme Isabelle HOUGET, exploitante agricole - éleveuse porcins naisseurs identifiée au RCS de RENNES sous le n° 518 460 068 Le Petit Ronceray 35370 ARGENTRE DU PLESSIS, en liquidation judiciaire, à l'E.A.R.L. «**EARL DU BUISSON**», exploitation agricole à responsabilité limitée identifiée au RCS de RENNES sous le n° 394 670 608 Le Buisson 35680 VERGEAL, dans les termes de son offre :

- ORDONNÉ le transfert au profit de l'EARL du BUISSON des baux ruraux énoncés dans le jugement ;

- ORDONNÉ le transfert à l'EARL du BUISSON au titre de l'article L614-12 alinéa 4 du code de commerce, et à compter du transfert de propriété, des prêts garantis par une sûreté réelle énoncés dans le jugement ;

- CONSTATÉ l'engagement de l'EARL du BUISSON de ne céder aucun actif acquis dans les deux années suivant le transfert de propriété ;

- DIT que l'entrée en jouissance sera effective le 8 novembre 2022 sous réserve pour l'EARL du BUISSON de justifier du paiement et d'une attestation d'assurance de l'activité et des biens ;

- ORDONNÉ la régularisation de l'acte de cession dans un délai maximum de trois mois à compter du présent jugement, les frais restants à la charge du cessionnaire ;

- MAINTENU dans ses fonctions le liquidateur judiciaire, la SELARL DAVID-GOIC ET ASSOCIÉS, prise en la personne de Me Isabelle GOIC, 39 rue du Capitaine Maignan, CS 34433 - 35044 RENNES avec mission supplémentaire de passer tous les actes nécessaires à la réalisation de la cession

L227J02796

Par jugement en date du 07 Novembre 2022, le Tribunal judiciaire de RENNES a ouvert une procédure de liquidation judiciaire de : la société civile immobilière dénommée «**RBM2**».

Acquisition et location de biens immobiliers immatriculés au registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le n° 499 748 739 ZAC ATALANTE CHAMPEAUX 1 C Allée Ermengarde d'Anjou 35000 RENNES

Fixé la date de cessation des paiements au 07 Mai 2021.

Désigné la SELARL ATHENA en la personne de Maître Charlotte THIRION, mandataire judiciaire, 20 rue d'Isly 35000 RENNES, en qualité de liquidateur judiciaire ;

Les créanciers sont avisés qu'ils doivent déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur ci-dessus désigné dans le délai de deux mois, à compter de la publication au BODACC du présent jugement ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>

L227J02797



SUIVEZ-NOUS SUR



VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SELARL ARES

Avocats

Immeuble «Le West Side»

53 rue Jules Valles - CS 64329 - 35043 RENNES CEDEX

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

devant Madame le Juge de l'Execution du Tribunal Judiciaire de RENNES, Cite judiciaire, 7 rue Pierre Abélard a RENNES.

LE JEUDI 5 JANVIER 2023 A 10 HEURES

A LA REQUETE DU :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA COPROPRIETE DE L'IMMEUBLE dénommé « KENNEDY 2 », sis 8 à 20 Cours Kennedy - 35000 RENNES, agissant pour suites et diligences de son Syndic, la Société FONCIA ARMOR, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le n° 411 331 580, dont le siège social est 1 rue de l'Alma - CS 56511 - 35065 RENNES CEDEX, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

Ayant la SELARL ARES, représentée par Maître Valérie LEBLANC, Société d'Avocats au Barreau de RENNES, dont le siège social est Immeuble Le West Side, 53 rue Jules Valles - CS 64329 - 35043 RENNES CEDEX, pour Avocat.

VILLE DE RENNES (ILLE-ET-VILAINE) 8 COURS KENNEDY

Dans un ensemble immobilier sis audit lieu, soumis au statut de la Copropriété, dénommé « Résidence Kennedy », cadastré Section EW n° 57 pour une contenance de 00ha 18a 85ca,

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés :

Dans le bâtiment 1 :

- LE LOT NUMERO CENT-UN (101) consistant en UN APPARTEMENT d'une superficie de 94,85 m², situé au deuxième étage droit, escalier G, comprenant : une entrée avec couloir en angle distribuant un salon ouvert sur une salle à manger, une cuisine, un WC, trois chambres dont l'une avec pièce d'eau et une salle de bain. L'appartement se prolonge sur l'extérieur tant en façade Nord que Sud par des balcons. Chauffage collectif. Et les 992/101 158^{èmes} indivis des parties communes de l'ensemble immobilier.

- LE LOT NUMERO DEUX-CENT-DOUZE (212) consistant en UNE CAVE sise au sous-sol. Et les 5/101 158^{èmes} indivis des parties communes de l'ensemble immobilier.

Les biens ci-dessus désignés sont actuellement occupés.

MISE A PRIX : 80 000 € (QUATRE-VINGT MILLE EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de RENNES, Cite judiciaire, 7 rue Pierre Abélard, les enchères seront reçues par Ministère d'avocat inscrit au Barreau de RENNES sur la mise a prix suivante : 80 000 €.

Pour la SELARL ARES, Valérie LEBLANC

VISITES PREVUES LE MERCREDI 14 DECEMBRE 2022

DE 14 H À 16 H

(SUR PLACE ET SANS RENDEZ-VOUS)

Pour tous renseignements, s'adresser :

1. au Greffe du Juge de l'Execution près le Tribunal Judiciaire de RENNES ou le cahier des conditions de vente est déposé,
2. A la SELARL ARES poursuivant la vente (Tel. : 02.99.67.83.91 - Maître Valérie LEBLANC).

L227J02857

ENQUETES PUBLIQUES

COMMUNE DE SAINT M'HERVÉ

ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté du 15 novembre 2022, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'aliénation des portions de chemins ruraux n°203 au lieu-dit « Les Aulnaies », n°166 au lieu-dit « L'Orrière », n°223 au lieu-dit « Le Bas Grée », n°227 au lieu-dit « La Germeaie », n°143 au lieu-dit « La Verrerie » à Saint-M'Hervé. Du 6 au 22 décembre 2022, le public pourra prendre connaissance des dossiers mis à disposition à la Mairie « 1 rue d'Ernée » à Saint-M'Hervé aux jours et horaires habituels d'ouverture les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 11h30. Monsieur Jean-Luc Demont, commissaire enquêteur, recevra le public mardi 6 décembre de 9h à 11h30 et jeudi 22 décembre de 9h à 11h30. Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à Monsieur le commissaire enquêteur.

L227J02867

POUR RETROUVER
CHAQUE SEMAINE
L'ACTUALITÉ DE
VOTRE RÉGION

ABONNEZ-VOUS
WWW.7JOURS.FR



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA MODIFICATION DU P.L.U.I.

Par arrêté n° U003/2022 en date du 10 octobre 2022, M. le Président de Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, responsable du projet, a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique sur la modification des dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

La modification n° 3 du PLUI vise à faire évoluer le zonage et les prescriptions du règlement graphique dans les communes suivantes : Andouillé-Neuville, Feins, Guipel, Melesse, la Mézière, Mouzè, Montreuil sur Ille, Montreuil le Gast, Saint Aubin d'Aubigné, Saint Germain sur Ille, Saint Gondran, Saint Médard sur Ille et Sens de Bretagne. La modification N°3 apporte des évolutions aux orientations d'aménagement et de programmation contenues dans les cahiers communaux d'Andouillé-Neuville, Feins, Sens de Bretagne, Melesse, Saint Aubin d'Aubigné, Saint Germain sur Ille et de la Mézière. Certaines règles du document sont également modifiées afin de faciliter leur application.

A cet effet Monsieur Gérard Besret a été désigné par M. le Président du Tribunal Administratif en tant que Commissaire Enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du 8 novembre 2022 au 8 décembre 2022 au siège de la communauté de communes Val d'Ille Aubigné (1 La Métairie, 35520 Montreuil le Gast) : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (fermé le mercredi après-midi) et en mairies des communes suivantes :

Melesse (20 rue de Rennes, 35520 Melesse) : Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Mardi de 10h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30. Samedi de 9h à 12h.

La Mézière (1 rue de Macéria, 35520 La Mézière) : Lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Mercredi de 8h30 à 12h00. Samedi de 9h à 12h.

Montreuil sur Ille (19 avenue Alexis-Rey, 35440 Montreuil sur Ille) : Lundi au samedi de 9h à 12h. Lundi après-midi de 13h 30 à 16h30.

Saint Aubin d'Aubigné (4 place de la mairie, 35250 Saint Aubin d'Aubigné) : Lundi, mercredi, jeudi de 8h45 à 12h et de 15h à 17h30. Mardi de 8h45 à 12h. Vendredi de 8h45 à 12h. Samedi de 9h à 12h.

Sens de Bretagne (9 place de la Mairie, 35490 Sens de Bretagne) : Lundi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Mardi et jeudi de 8h30 à 12h. Ferme le mercredi toute la journée. Samedi de 8h30 à 12h.

Le dossier d'enquête publique sera consultable à la communauté de communes Val d'Ille Aubigné ainsi qu'aux mairies de Melesse, la Mézière, Montreuil sur Ille, Saint Aubin d'Aubigné, Sens de Bretagne. Il peut également être consulté sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/4242>.

Le public pourra consigner ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

Par voie postale, à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur (Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné 1, La Métairie, 35520 Montreuil le Gast)

Par voie électronique sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/4242> ou par mail à l'adresse suivante : enquetepublique-4242@registre-dematerialise.fr

Par écrit, directement dans les registres papier, aux jours et horaires d'ouverture des lieux d'enquête publique indiqués ci-dessus.

Par écrit et par oral auprès du commissaire enquêteur pendant les jours de

permanences indiqués ci-dessous.

Le Commissaire Enquêteur sera présent au siège de la communauté de communes Val d'Ille Aubigné : mardi 8/11/22 de 9h à 12h et jeudi 8/12/22 de 13h30 à 16h30

Mairie de Melesse : mardi 8/11/22 de 14h à 17h et jeudi 8/12/22 de 9h à 12h

Mairie de La Mézière : vendredi 18/11/22 de 14h à 17h et mercredi 23/11/22 de 9h à 12h

Mairie de Montreuil sur Ille : lundi 14/11/22 de 13h30 à 16h30 et vendredi 2/12/22 de 9h à 12h Mairie de Saint Aubin d'Aubigné : lundi 14/11/22 de 9h à 12h et mercredi 23/11/22 de 14h30 à 17h30

Mairie Sens de Bretagne : vendredi 18/11/22 de 9h à 12h et vendredi 2/12/22 de 14h à 17h.

Son rapport et ses conclusions seront transmis au président de communauté de communes Val d'Ille- Aubigné dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public à Montreuil le Gast (siège de la communauté de communes) et dans les 5 autres lieux d'enquête et sur le site internet de la collectivité pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

A l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la collectivité organisatrice sera amenée à se prononcer par délibération sur la modification N°3 du PLUI.

L227J02714



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

Enquête publique relative à l'étude d'impact du projet d'aménagement d'une nouvelle zone d'activités à Melesse 1^{er} avis

Par arrêté n° U004/2022 du 14 novembre 2022, le Président de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné a défini les modalités d'organisation de l'enquête publique concernant l'étude d'impact relative au projet d'aménagement d'une nouvelle zone d'activités les Olivettes 2 d'environ 10 ha à Melesse. Le projet s'implantera à proximité directe de la route départementale D82.

L'enquête publique se tiendra du mardi 6 décembre 2022 à 9h00 au vendredi 6 janvier 2023 à 12h00, soit 32 jours consécutifs.

Le Tribunal administratif de Rennes a désigné en qualité de Commissaire enquêteur Monsieur Bernard Prat.

Le dossier d'enquête publique sera consultable sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/4296> ainsi que sur support papier et informatique sur les deux lieux d'enquête publique indiqués ci-dessous aux jours et heures habituels d'ouverture au public, sauf fermeture exceptionnelle et jours fériés :

- Communauté de communes Val d'Ille -Aubigné, 1, La Métairie, 35 520 Montreuil le Gast : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 ainsi que le mercredi de 9h à 12h30.

- Mairie de Melesse, 20 rue de Rennes, 35 520 Melesse : le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le mardi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 ainsi que le samedi de 9h à 12h.

Le commissaire enquêteur sera présent dans les deux lieux d'enquête publique pour recevoir les observations et propositions écrites ou orales du public aux dates et heures de permanences suivantes :

- Communauté de communes Val d'Ille -Aubigné : le 6 décembre 2022 de 9h à 12h

- Mairie de Melesse : le 16 décembre 2022 de 14h à 17h et le 6 janvier 2023 de 9h à 12h

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions qui suivent :

Par voie postale, à l'attention de

Monsieur le Commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné 1, La Métairie, 35520 Montreuil le Gast. Ces correspondances seront annexées aux registres d'enquête papier.

Par voie électronique sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/4296> ou par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-4296@registre-dematerialise.fr. Les observations transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/4296> et donc visibles par tous.

Par écrit, directement dans les registres papier, aux jours et horaires d'ouverture des lieux d'enquête publique indiqués ci-dessus.

Par écrit et par oral auprès du commissaire enquêteur pendant les jours de permanences indiqués ci-dessus.

Toutes informations relatives au dossier peuvent être demandées auprès des services de la communauté de communes : Pôle Aménagement et Urbanisme, 1 La Métairie - 35520 Montreuil le Gast (02 99 69 86 86).

Une copie du rapport et des conclusions motivées du Commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête au siège de la Communauté de communes à Montreuil le Gast et à la mairie de Melesse. Ces pièces seront en outre publiés pendant la même durée sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/4296>.

Le Conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation des études d'avant-projet. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet d'aménagement.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue des études est une autorisation d'urbanisme (permis d'aménager), délivrée par le maire de Melesse.

L227J02942

CONSTITUTIONS

5 PSTA

Société à responsabilité limitée

Au capital de 10 000 euros

Siège social : 5, rue du Champ Jacquet 35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENNES du 28 octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : 5 PSTA

Siège social : 5, rue du Champ Jacquet 35000 RENNES

Objet social :

- La prise, l'acquisition, l'exploitation par tous moyens de tous fonds de créperie, bar, restaurant, glacier ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur David OZDEMIR, né le 1^{er} janvier 1965 à MAZGIRT (TURQUIE), demeurant 1 rue du Haut Jussé, 35132 VEZIN LE COQUET, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis, La Gérance

L227J02457

POUR RETROUVER
CHAQUE SEMAINE
L'ACTUALITÉ DE
VOTRE RÉGION

ABONNEZ-VOUS
WWW.7JOURS.FR

In Extenso
Experts-Comptables

BREDIE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 6 000 euros
Siège social : 1 Rue de Médreac
35360 LANDUJAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à LANDUJAN du 02 novembre 2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée au capital de 6.000 euros dont la dénomination sociale est : BREDIE ; Siège social : 1 Rue de Médreac, 35360 LANDUJAN; Objet social : L'activité de grossiste, dépôt vente et vente par internet de prêt à porter homme et femme;; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Gérance : Madame Maud PERREY, demeurant 3 rue Jean le Couturier, 50410 PERCY EN NORMANDIE, Monsieur Samuel FERRE, demeurant 1 rue de Médreac, 35360 LANDUJAN; Immatriculation : RCS RENNES

Pour avis

La Gérance

L227J02559

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 8 novembre 2022 à REDON, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination Sociale : SAS DENIGOT

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Capital social : 2.000 Euros

Siège social : 16 rue Max Jacob - 35600 REDON

Objet : L'activité d'animation d'un réseau et la fourniture de toutes prestations de services s'y rattachant. L'activité de holding financière animatrice de groupe

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Président : Madame DENIGOT Géraldine, née LEGENTILHOMME

demeurant 16 rue Max Jacob - 35600 REDON

Cessions d'actions et agrément : articles 10 et 11 des statuts

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

Pour Avis

L227J02708

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 10/11/2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : AR CANCALE AUDITION

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 16 000 euros

SIEGE : 2 LE BIGNON - 35120 BAGUER MORVAN

OBJET : L'exercice de l'activité d'audioprothésiste

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT : M. AUBRY Ronan demeurant 2 Le Bignon - 35120 BAGUER MORVAN

IMMATRICULATION : au RCS de SAINT MALO. Pour avis,

227.J07691

ABONNEZ-VOUS !

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/10/2022, il a été constitué une S.A.S Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : A.B.I
Siège Social : 7 Impasse de la Forêt – 35310 SAINT-THURIAL
Capital : 1 000 Euros

Objet : prise de participations dans toutes sociétés ou entreprises quels qu'en soient l'objet ou l'activité et de quelques formes qu'elles soient par tous moyens et de quelques manières que ce soit ; Toutes activités de prestations de services et de conseils en tout domaine au profit de toutes sociétés ou entreprises.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Président : Monsieur Anthony BIONDI, né le 19 mars 1986 à METZ (57) demeurant à SAINT-THURIAL (35310) – 7 Impasse de la Forêt.

Cession d'Actions : Toutes cessions à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunie en assemblée générale

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède

La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis,
Le Président

L227J02736

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 4 novembre 2022, à RENNES.

Dénomination : GNS IMMO.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 1 allée du Gacé, 35200 Rennes.

Objet : Acquisition, gestion par location, administration et ventes de tous biens immobiliers ou immeubles.

Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 1000 euros

Cession de parts et agrément : Cession avec agrément sauf cession à des associés, conjoint de l'un d'eux, ascendants ou descendants du cédant.

Gérant : Monsieur Bilent GUNES, demeurant 1 allée du Gacé, 35200 Rennes
La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

Pour avis.

L227J02739

Aux termes d'un ASSP en date du 10/11/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : PJP DE LA MORANDAIS

Objet social :
- l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles devenus inutilés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 12 La Morandais, 35120 EPINIAÇ

Capital : 100 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT MAL

Co-gérance : M. PIRON Yannick, demeurant 12 La Morandais, 35120 EPINIAÇ et Mme PICHONNET Isabelle, demeurant 12 La Morandais, 35120 EPINIAÇ

Clause d'agrément : L'agrément est obtenu par décision des associés prise à l'unanimité.

L227J02747



Aux termes d'un ASSP en date du 02/11/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GAYANO

Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; l'activité de holding financier ; la réalisation de toutes prestations de services en matière administrative, financière, commerciale, technique et de gestion ; l'activité de société animatrice de groupe.

Siège social : 34 rue Angélique Perrigault, 35160 TALENSAC
Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Président : M. HERPIN Gaël, demeurant 34 rue Angélique Perrigault, 35160 TALENSAC

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis
Le Président

L227J02750



HOLDING FARASSE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 94 Le Champ Michel 35530 NOYAL SUR VILAINE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NOYAL SUR VILAINE du 9 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : HOLDING FARASSE

Siège : 94 Le Champ Michel 35530 NOYAL SUR VILAINE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1 000,00 euros

Objet : - toutes activités de holding, de prise de participation par tous moyens et de quelque manière que ce soit (souscription au capital, augmentation de capital social, acquisition de titres etc.) dans toutes sociétés ou entreprises quel qu'en soit l'objet ou l'activité et de quelque forme qu'elles soient;

- toutes activités de prestations de services et de conseils en tout domaine au profit de toutes entreprises, constitués ou à constituer, de quelque forme et de quelque objet que ce soit;

- l'animation de sociétés ou de groupe de sociétés de quelque forme que ce soit et par quelque moyen que ce soit;

- la gestion de trésorerie intra groupe, de portefeuille de titres;

- l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collec-

tivité des associés.

Présidente :
Madame Bénédicte FARASSE, demeurant 94 Le Champ Michel, 35530 NOYAL SUR VILAINE

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de RENNES.

POUR AVIS
La Présidente

L227J02751

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI PENHOUEÛT ;

Forme sociale : Société civile immobilière ;

Siège social : 4, rue Claude Monet - 35370 ARGENTRE-DU-PLESSIS ;

Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers. La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée de la société : 99 ans ;
Capital social : 1.000 euros par apports en numéraire ;

Gérance : M. Nicolas PENHOUEÛT sis 4, rue Claude Monet - 35370 ARGENTRE-DU-PLESSIS sans limitation de durée.

Cessions de parts : agrément des associés dans tous les cas.

RCS RENNES. Pour avis,

L227J02753

Par acte du 25/10/2022, il a été constituée une SAS :

Dénomination : BARBER BROTHERS B&B

Capital : 1 000 Euros

Siège social : 5 rue du général de gaulle 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE

Objet : coiffure mixte, barbier, la vente de parfumerie et accessoires de beauté, la vente de produits de coiffure, la vente de bijoux et accessoires de mode

Durée : 99 ans

Chaque action donne droit à une voix.

Les cessions d'actions sont libres uniquement entre associés.

Président : Monsieur Arthur SELLIER demeurant 6 ter rue de Dinan 35290 SAINT MEEN LE GRAND

Directeur général : Tony LEGRAND demeurant 43 Hameau Saint Eloi 35290 SAINT MEEN LE GRAND

Immatriculation en cours au RCS de RENNES.

L227J02758



SCI CELEBI

Société civile immobilière au capital de 1000 euros
Siège social : 20 Rue du Passavent 35770 VERN SUR SEICHE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 Novembre 2022 à VERN SUR SEICHE (35), il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI CELEBI

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Siège social : 20 Rue du Passavent 35770 VERN SUR SEICHE

Objet social :

- L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous terrains, immeubles et biens immobiliers ;

- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés,

Capital social : 1000 euros
Gérance :
- Monsieur Fatih CELEBI demeurant 10 Square de Bosnie 35200 RENNES
- Madame Melek CELEBI née CIM demeurant 10 Square de Bosnie 35200 RENNES
La société sera immatriculée au registre du Commerce et des sociétés de Rennes (35).
La Gérance

L227J02776



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel LE CORVIC, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP Emmanuel LE CORVIC et Richard LEVIONNOIS, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à la résidence de SAINT-GILLES 35590, 49 rue de Rennes, le 10 novembre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la mise à disposition à titre gratuit ou contre règlement d'une indemnité d'occupation au profit des associés, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

La dénomination sociale est : SCI CL TRINQUART.

Le siège social est fixé à : LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ (35520), 4 rue du clos du houx.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : TROIS CENT MILLE EUROS (300.000,00 EUR)

Les apports sont en nature : apport d'une maison située à LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ (35520), 4 rue du clos du houx, estimée à 300.000,00 euros.

Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ou au profit du ou des conjoints d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Robert TRINQUART et Madame Denise TRINQUART née MARSAC, demeurant à LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ (35520), 4 rue du clos du houx.

La société sera immatriculée au registre du Commerce et des sociétés de RENNES

Pour avis, Le notaire.

L227J02800

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 12/11/2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : AR TADEN AUDITION

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 13 000 euros

SIÈGE : 2 LE BIGNON – 35120 BAGUER MORVAN

OBJET : L'exercice de l'activité d'audioprothésiste

DURÉE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT : M. AUBRY Ronan demeurant 2 Le Bignon – 35120 BAGUER MORVAN

IMMATRICULATION : au RCS de SAINT MALO. Pour avis,

227J07692

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 17 novembre 2022 à PACE, il a été constitué une SOCIÉTÉ présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination Sociale : **SAS O.S.E.**
Forme : Société par actions simplifiée
Siège social : 5 Le Champ du Pont - 35740 PACE

Objet : Traiteur événementiel - Agence événementielle

Durée de la société : 99 années
Capital social fixe : 10.000 € divisé en 100 actions de 100 € chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs

Cessions d'actions et agrément : articles 10 et 11 des statuts

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales

Président : Société GIRAUD ET ASSOCIÉS SARL au capital de 100.000 €, dont le siège social est fixé au 1, place Jeanne Laurent - 35000 RENNES, immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 897 762 845

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

Pour Avis

L227J02950



SELARL AUDE GIRARD AVOCAT
16, mail Anne Catherine - 35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION DE SCI

Par acte ssp à Bédée du 14/11/22, il a été constitué une société civile immobilière dénommée LA VILLE LACET sis 44, La Ville Lacet à BEDEE (35) Objet social :

l'acquisition de tous biens et droits immobiliers et notamment d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification d'un bâtiment à usage commercial et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société pour 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS. Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : LH du Courtil (RCS RENNES809 678 071) Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation RCS RENNES. La Gérance

L227J02859

Aux termes d'un ASSP en date du 01/11/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI ROBERT
Objet social : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail location ou autrement d'immeubles, bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Siège social : 2 rue de platanes, 35140 SAINT OUEN DES ALLEUX

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Gérance : M. ROBERT Dominique, demeurant 2 rue de platanes, 35140 SAINT OUEN DES ALLEUX

Clause d'agrément : cession de parts libre entre associés et soumise à agrément à de tiers

Pour avis
LA GERANCE

L227J02917



Avec la Région Bretagne embarquez pour une filière qui a le vent en poupe

© SCOPIC - Crédit photo : François Balthazard, Novembre 2022

Déchargement de tronçons de mâts d'éoliennes sur le Port de Brest.

La Région Bretagne soutient les filières créatrices d'emploi, comme ici celle des Énergies Marines Renouvelables.

EMPLOI > FILIÈRES D'AVENIR



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRUZ du 15 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARLU
Dénomination sociale : TIRROPE
Siège social : 18 place Marcel Pagnol - 35170 BRUZ

Objet social : Le conseil en stratégie, transformation, organisation, management et gestion de systèmes d'information, de la conception à la mise en œuvre jusqu'à la formation - Le management ou le coaching personnalisé de Direction Informatique, Numérique ou Digitale

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 €
Gérance : Monsieur Pierre REINA, demeurant 18 place Marcel Pagnol 35170 BRUZ, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis
La Gérance

L227J02922

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopee
35000 RENNES



Société constituée SSP le 16/11/2022 - Dénomination : BCG - Forme : Société Civile Immobilière - Siège social : SAINT GRÉGOIRE (Ille et Vilaine) - ZAC de l'Auge de Pierre - Durée : 99 ans - Capital : 1 000 Euros souscrit en numéraire - Objet social : l'acquisition et la gestion, notamment par location, de tous biens immobiliers - Gérant : CB GROUP (SARL au capital de 183 300 euros, ayant son siège social à SAINT GRÉGOIRE (35760), ZAC de l'Auge de Pierre, RCS RENNES 412 129 355) - Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts sociales par As-

semblée Générale, stipulée à l'article 10 des statuts - Immatriculation : Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis

L227J02935

ANGE DISTRIBUTION,
SARL au capital de 20.000 €
62 rue des Glénan - 35230 BOURGBARRE
RCS RENNES

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : ANGE DISTRIBUTION ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : 62, rue des Glénan - 35230 BOURGBARRE ; Objet social : L'achat, la vente, le négoce en gros de produits d'ameublement, de cuisines, de décoration, pour intérieurs et extérieurs et plus globalement les équipements pour l'habitat et le secteur tertiaire ; Durée de la société : 99 ans ; Capital social : 20.000 euros en numéraire ; Gérance : M. Karim ZIDI demeurant 62, rue des Glénan - 35230 BOURGBARRE sans limitation de durée. RCS RENNES. Pour avis.

L227J02937

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, le 14 Novembre 2022, a été constituée une société civile constituée en vue de la vente d'immeubles, ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : **SCCV LAGO**
- Siège social : 13 rue de la Sauvaie - 35000 RENNES

Durée : 30 ans
Objet :

L'acquisition de tous terrains, biens et droits immobiliers en France, et notamment l'acquisition de plusieurs parcelles rue du Coteau à ORGERES (35230) - La démolition éventuelle des biens existants et la construction sur le terrain d'un ensemble immobilier,

- La vente des immeubles, soit en totalité, soit par fractions, en l'état actuel ou futur d'achèvement, à terme ou après terminaison,

- Accessoirement, la propriété, l'administration et l'exploitation par voie de location dudit immeuble, - L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitutions de garanties de toute nature ayant pour but de permettre la réalisation de l'objet social, la mise en place de tous moyens financiers nécessaires à l'opération.

- Et généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, de quelque nature que ce soit, pouvant se rattacher à l'objet social, directement ou indirectement, à condition que les opérations ne modifient en rien le caractère civil de la Société et ne soient pas réputées activités industrielles ou commerciales au sens des articles 34 et 35 du Code Général des Impôts.

- Capital social 1.000 Euros
- Apports en numéraire : 1.000 Euros
Gérante : la société KERMARREC PROMOTION dont le siège social est situé à RENNES (35000) 13 rue de la Sauvaie, représentée par Mme Nolwenn LAM KERMARREC.

- Parts sociales : les cessions sont libres entre associés. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés réunis en assemblée générale

La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

Pour avis. La Gérante.

L227J02807

Etude de Maîtres Laurent COUBARD, Catherine COUBARD-LE QUERE, Notaires
Nobles Associés à BEDEE
26, rue de RENNES

BAHATI

société civile immobilière au capital de mille euros
Siège social à BEDEE (35137), 35 la Ville Lacet
RCS RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Laurent COUBARD, notaire à BEDEE, le 10 novembre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : BAHATI.
Siège social : BEDEE (35137), 35 lieu-dit la Ville Lacet

Durée : 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérants : Madame Marie-Chantal CURY épouse BLOUET demeurant à BEDEE (35137), 35 la Ville Lacet, et M. David TROTOUX, demeurant à PONTARLIER (25300), 3 bis rue de la Maladière.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES

Pour avis
Le notaire.

L227J07889

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, le 14 Novembre 2022, a été constituée une société civile constituée en vue de la vente d'immeubles, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCCV INAKA**
- Siège social : 13 rue de la Sauvaie - 35000 RENNES

- Durée : 30 ans
- Objet : L'acquisition de tous terrains, biens et droits immobiliers en France, et notamment l'acquisition de biens immobiliers 6 et 8 route de St Malo à LA MEZIERE (35520)

- La démolition éventuelle des biens existants et la construction sur le terrain d'un ensemble immobilier,
- La vente des immeubles, soit en totalité, soit par fractions, en l'état actuel ou futur d'achèvement, à terme ou après terminaison,

Accessoirement, la propriété, l'administration et l'exploitation par voie de location dudit immeuble, L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitutions de garanties de toute nature ayant pour but de permettre la réalisation de l'objet social, la mise en place de tous moyens financiers nécessaires à l'opération.

- Et généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, de quelque nature que ce soit, pouvant se rattacher à l'objet social, directement ou indirectement, à condition que les opérations ne modifient en rien le caractère civil de la Société et ne soient pas réputées activités industrielles ou commerciales au sens des articles 34 et 35 du Code Général des Impôts.

- Capital social 1.000 Euros
- Apports en numéraire : 1.000 Euros
Gérante : la société KERMARREC PROMOTION dont le siège social est situé à RENNES (35000) 13 rue de la Sauvaie, représentée par Mme Nolwenn LAM KERMARREC.

- Parts sociales : les cessions sont libres entre associés. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés réunis en assemblée générale

La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

Pour avis. La Gérante.

L227J02808

JAN VAUGHAN AVOCATS
Espace Performance, Bât E (35760) SAINT-GREGOIRE
T : 0299140162 | M : 0637277341
www.vaughan-avocats.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 10 novembre 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée (Unipersonnelle)
DENOMINATION SOCIALE : **SENOCO**
CAPITAL : 81 875 divisé en 81 875 actions d'1 Euro chacune.

SIÈGE : 20 rue du Bourg Nouveau - 35 000 RENNES

OBJET :

- La Société a pour objet, en France ou à l'étranger :

- La prise de participation dans toutes entités juridiques et dans toutes sociétés, en vue d'en acquérir le contrôle, ou d'y détenir une simple participation minoritaire, et ce, par tous moyens et notamment par apport, acquisition, souscription d'actions ou parts sociales, parts d'intérêt, et généralement tous biens mobiliers ou valeurs mobilières, et encore par fusion, apport partiel ou autres,

- La gestion de ces participations et notamment l'animation des filiales par leur contrôle effectif et par la participation à la définition, à l'aménagement et à la conduite de leur politique ; toutes opérations et prestations de services à ces sociétés,

- La prestation de services et de conseil à toutes sociétés ;

- Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques, juridiques, financières, civiles ou commerciales pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire qui peut être un autre associé ou un tiers. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable d'une décision prise par les associés représentant au moins 66 %+1 voix des actions composant le capital social.

GERANT : Monsieur Sébastien DESNOES, né le 4 février 1977 à FOUGERES (35), de nationalité française, demeurant 25 rue des Venelles - 35 740 PACE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES
Pour avis
Le Président

L227J02811

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 novembre 2022, à RENNES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SARL
Dénomination : **BOUCHERIE DE LA MONNAIE**

Siège : 10 rue de la Monnaie - 35000 RENNES

Objet : L'activité de boucherie, charcuterie, traiteur, plats préparés sur place ou à emporter, épicerie fine ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES
Capital : 10.000 €

Gérance : M. Aymeric HURAUULT demeurant à RENNES (35000), 5 boulevard Sébastopol La Gérance

L227J02825

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 novembre 2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **RUE DES ARTISANS**

Forme sociale : Société Civile de Construction Vente
Au capital de 1 000 €

Siège social : 75 rue de l'Alma 35000 RENNES

Objet social : Promotion Immobilière
Gérance : la société GROUPE BATISSEURS D'AVENIR, RCS NANTES 821 353 315, 1 ter mail Pablo Picasso 44000 NANTES, représentée par M. Damien SAVEY.

Directeur Général : la société BATI ARMOR, RCS RENNES 503 365 397, 75 rue de l'Alma 35000 RENNES, représentée par la société GROUPE BATISSEURS D'AVENIR, Présidente, elle-même représentée par son Directeur Général M. Damien SAVEY.

Clause d'agrément : les parts sont librement cessibles entre associés et avec le consentement de la gérance pour les cessions à des tiers extérieurs.

Durée de la société : 20 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

Pour avis

L227J02826

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 novembre 2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LA FLOURIE**
Forme sociale : Société en Nom Collectif

Au capital de 1 000 €
Siège social : 75 rue de l'Alma 35000 RENNES

Objet social : Promotion Immobilière
Gérance : la société GROUPE BATISSEURS D'AVENIR, RCS NANTES 821 353 315, 1 ter mail Pablo Picasso 44000 NANTES, représentée par M. Damien SAVEY.

Directeur Général : la société BATI ARMOR, RCS RENNES 503 365 397, 75 rue de l'Alma 35000 RENNES, représentée par la société GROUPE BATISSEURS D'AVENIR, Présidente, elle-même représentée par son Directeur Général M. Damien SAVEY.

Associés : la société GROUPE BATISSEURS D'AVENIR, RCS NANTES 821 353 315, 1 ter mail Pablo Picasso 44000 NANTES, représentée par M. Damien SAVEY.

Directeur Général : la société HS FINANCES, RCS RENNES 851 990 754, 3 allée des Hautes Ruelles 35760 SAINT-GREGOIRE, représentée par M. Hugues SERRAND.

Président : la société EURL ANTOINE GOUARIN, RCS RENNES 822 813 911, 22 bis avenue Gros Malhon 35000 RENNES, représentée par M. Antoine GOUARIN, Gérant.

Clause d'agrément : les parts sociales ne sont pas négociables. Elles ne peuvent être cédées, même entre associés, qu'avec le consentement de tous les associés.

Durée de la société : 20 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

Pour avis

L227J02827

In Extenso

Experts-Comptables

County Brother
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 3 le Plessis
35330 LOUTEHEL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à LOUTEHEL du 10 novembre 2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros dont la dénomination sociale est : County Brother ;

Siège social : 3 le Plessis, 35330 LOUTEHEL; Objet social : L'activité de restauration rapide ambulante de type Food Truck, vente à emporter ou en livraison de tous produits alimentaires et boissons, traiteur pour des événements privés ou publics, snacking; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ;

Gérance : Monsieur Allan PANTIGNY, demeurant 3 le Plessis, 35330 LOUTEHEL, Monsieur Tommy PANTIGNY, demeurant 23 la brunais, 35750 ST MALON SUR MEL; Immatriculation : RCS RENNES

Pour avis
La Gérance

L227J02831

STRATÉYS
AVOCATS ET STRATEGIE D'ENTREPRISES
SELARL
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

FONCIÈRE DES PATHOLOGISTES DE L'OUEST

Société par Actions Simplifiée
au capital de 152 001 €
Siège social : 10 rue Jean-Louis Bertrand à (35000) RENNES
RCS de RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature électronique en date du 9 novembre 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination sociale : FONCIÈRE DES PATHOLOGISTES DE L'OUEST

Siège social : 10 rue Jean-Louis Bertrand à (35000) RENNES

Objet : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, l'activité de holding patrimonial et financier.

A cette fin, la société pourra notamment :

- constituer des sociétés, participer à la constitution de sociétés, prendre ou céder des participations dans des sociétés constituées, participer à des augmentations de capital de sociétés, gérer ses participations et ce, quelle que soit la nature civile ou commerciale des dites sociétés ;

- acquérir, administrer et gérer par location ou autrement tous immeubles et biens immobiliers.

La société pourra, dans ce cadre, réaliser toutes opérations qu'elle qu'en soit la

CONSTITUTIONS

nature, mobilière, immobilière, commerciale et financière se rapportant directement ou indirectement à l'objet précité ou pouvant en faciliter la réalisation.

Capital social : Le capital social de 152 001 € est divisé en 152 001 actions de 1 € chacune de valeur nominale.

Président :
La société SPFPL BREIZH PATHOLOGIE

Société par actions simplifiée au capital de 23 300 €

Dont le siège social est situé 10 rue Jean-Louis Bertrand à (35000) RENNES
Et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de RENNES sous le n° 840 402 739

Représentée par sa Présidente, Madame Nathalie LE BERRE
Durée - RCS : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis, Le Président

L227J02833



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 novembre 2022

Dénomination : LA LUDOSAURE.
Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 2, boulevard Cahours, 35150 Janzé.

Objet : - toute activité de vente, au détail et en ligne, de jeux de sociétés, de cartes à collectionner, de puzzles, de casse-têtes, de jeux de rôle, de jeux d'extérieur, de jouets en bois, et de tous produits, accessoires et matériels en rapport avec les jeux et jouets..

Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 3000 euros
Gérant : Monsieur Lothaire VATE, demeurant 4, place de l'Eglise, 35134 Ste Colombe

Gérant : Monsieur Maxime GUEST, demeurant 4, rue Hervé Bazin, 35230 Noyal Chatillon sur Seiche

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

Pour avis.
La gérance

L227J02981

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/11/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : GIBSON

Siège social : 167 route de Lorient Parc Monier 35000 RENNES

Capital social : 1 000 €

Objet :
- la prise de participations immédiates ou à terme, ou le cas échéant sous forme d'avance en compte courant, au sein d'entreprises industrielles, commerciales et civiles appartenant à tous secteurs d'activités,

- la fourniture de toutes prestations de services techniques, commerciales, administratives et financières au profit d'entreprises industrielles et commerciales, et plus généralement l'animation et le développement des sociétés filiales et des sociétés dans lesquelles la société détient une participation,

- la promotion, l'acquisition, la location, la gestion de tous biens immobiliers, fonciers et produits immobiliers,
- l'activité de société animatrice de groupe, la présidence de toutes sociétés ou groupement de sociétés ou tout autre mandat social,

Durée : 99 années
Gérant : Société METIS,
Société à Responsabilité Limitée au capital de 53 000 €uros

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro D 751 827 841 dont le siège est à RENNES (35000) - 3, square Louis et Maurice Broglie

Représentée aux présentes par Monsieur Ronan BERNAUD, son gérant
Né le 13 Aout 1978 à PAIMPOL (22)
De nationalité française

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.
Le Gérant

L227J02995

CMI

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 La Haute Haie,
35380 PLELAN LE GRAND

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PLELAN LE GRAND du 16 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : CMI

Siège : 2 La Haute Haie, 35380 PLELAN LE GRAND

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Fourniture d'expertise, de conseils et de formation en méthodes industrielles

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président :

Monsieur Gwenaél PAVIOT, demeurant 2 La Haute Haie, 35380 PLELAN LE GRAND

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

POUR AVIS, Le Président

L227J02996

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 novembre 2022 à Saint-Jacques-de-la-Lande, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile de Construction Vente.

Dénomination : VILLA VANILLE

Siège social : 1B Rue Louis Braille, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (Ille et Vilaine).

Capital social : 1000 Euros représentant exclusivement des apports en numéraires.

Objet : l'acquisition de tous terrains ou droits immobiliers comprenant celui de construire et notamment l'acquisition de terrains situés à BEDEE (35137), Rue du Lieutenant Louessard La Bastille ; la construction et l'aménagement sur ce terrain, de tous immeubles et la vente en totalité ou par lots, des immeubles construits avant ou après leur achèvement ; accessoirement, la location desdits immeubles en stock, dans l'attente de leur vente ; et, d'une façon générale, toutes opérations quelle que soit leur nature, susceptibles de faciliter la réalisation de l'objet ci-dessus sans lui faire perdre son caractère civil.

Durée : 15 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérance : Sandra BLOT domiciliée 1B rue Louis Braille (35136) SAINT JACQUES DE LA LANDE

Cession de parts : Toutes cessions ou transmissions de parts sont soumises à l'agrément de tous les associés, sauf les cessions entre associés.

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

Pour avis

L227J02998

MODIFICATIONS

System success.sas au cap. de 200€,2b bd. de l'espado 35400 st-malo. Rcs n°914987433.L'age du 18/10/22 a porté le capital à 390€

L227J02197

Mercier Consulting, SASU au capital de 1000,0 euros, Siège social : 6 avenue de Verdun 92170 Vanves, 882 696 131 RCS NANTERRE. D'une décision de l'associé unique du 1 novembre 2022, il résulte que le siège social a été transféré au 3 Rue de Sologne 35135 CHANTEPIE à compter du 1 novembre 2022. Le Président : Monsieur MERCIER Esteban, demeurant 3 Rue de Sologne 35135 CHANTEPIE.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de NANTERRE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de RENNES. Modification des statuts en conséquence. Mention aux RCS de NANTERRE et de RENNES

L227J02508

D6 IMMO
SARL au capital de 1.000 €uros
Siège social : 28 rue d'Echange
35000 RENNES
RCS RENNES 831 169 149

MODIFICATIONS STATUTAIRES

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 octobre 2022 :

- a décidé d'augmenter le capital social de 37.750 € par apport en numéraire pour le porter de 1.000 € à 38.750 € et modifié en conséquence les articles 6 et 7.

- a nommé M. Sylvain DUPRIEZ demeurant à RENNES (35000), 28 rue d'Echange, en qualité de co-gérant à compter du 1er novembre 2022, pour une durée indéterminée.

Pour avis, La Gérance

L227J02568

CONCEPT AUTO COURTAGE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 €
porté à 300 000 €

Siège social : 530 rue de Plélan
53110 BRÉAL-SOUS-MONTFORT
511 447 765 R.C.S. RENNES

AVIS DE PUBLICITE

Par décision du 7 novembre 2022, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 290 000,00 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 10 000 €

Nouvelle mention :

Capital social : 300 000 €

Pour avis, La Gérance

L227J02705

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



DU ROCHER

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 1 000 €uros
Siège social : RENNES (Ille et Vilaine) -
31 Mail François Mitterrand
RCS RENNES 487 695 645

AVIS

Par décision collective en date du 09/11/2022, il a été décidé de transférer à RENNES (Ille et Vilaine) - 31 Mail François Mitterrand le siège social précédemment fixé à RENNES (Ille et Vilaine) - 14 Boulevard de la Liberté, et ce à compter rétroactivement du 1^{er} octobre 2022. Pour avis

L227J02712

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



BLEU MATISSE INVESTISSEMENT - BMI

Société civile immobilière
au Capital de 1 000 €uros
Siège social : RENNES (Ille et Vilaine)
31 Mail François Mitterrand
RCS RENNES 518 467 808

AVIS

Par décision collective en date du 09/11/2022, il a été décidé de transférer à RENNES (Ille et Vilaine) - 31 Mail François Mitterrand le siège social précédemment fixé à RENNES (Ille et Vilaine) - 14 Boulevard de la Liberté, et ce à compter rétroactivement du 1^{er} octobre 2022. Pour avis

L227J02713

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



ROSE BONBON INVESTISSEMENT
Société civile immobilière
au Capital de 1 000 €uros
Siège social : RENNES (Ille et Vilaine) -
31 Mail François Mitterrand
RCS RENNES 533 599 387

AVIS

Par décision collective en date du 09/11/2022, il a été décidé de transférer à RENNES (Ille et Vilaine) - 31 Mail François Mitterrand le siège social précédemment fixé à RENNES (Ille et Vilaine) - 14 Boulevard de la Liberté, et ce à compter rétroactivement du 1^{er} octobre 2022. Pour avis

L227J02732



DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES
Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CÉDEX 2

ARCANE

SAS au capital de 93.600 €
Siège social : 77, rue de l'Alma
35000 RENNES
RCS RENNES 801 839 085

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

Aux termes d'un procès-verbal en date du 9 novembre 2022, les associés ont décidé de nommer en qualité de Directeur général, pour une durée illimitée et ce à compter du même jour, Madame Audrey BURGOS née PINAULT, demeurant à RENNES (35200) au 44, rue Victor Schcher.

Pour avis, Le Président.

L227J02735

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

ELLIXO

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 €uros
Siège social : 3 rue Surcouf - 35000 RENNES
Transféré : 14 allée du Vivier - 35740 PACE
810 468 421 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes des décisions du Président du 27 octobre 2022, le siège social précédemment fixé 3 rue Surcouf - 35000 RENNES, a été transféré 14 allée du Vivier - 35740 PACE, à compter du 27 octobre 2022.

Pour avis, Le Président

L227J02737

BD ELEC

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 21, Vjève
35130 MOUSSÉ
910 024 421 RCS RENNES

Par décisions du 01/11/2022, l'associé unique a constaté la démission de M. Olivier BOURNYS sis 7, rue Duguesclin 35370 SAINT-GERMAIN-DU-PINEL de ses fonctions de gérant à compter du 01/11/2022 inclus. RCS RENNES. Pour avis.

L227J02741

MODIFICATIONS

Office Notarial Pacé
**SAS GUICHARD
NAUT - MESSAGER**
14 Bd Dumaine de la Josserie
BP 74136
35741 PACÉ Cedex



SCI BUSNEL

Société civile immobilière
au capital de 350.800,00 €
Siège social : 11 rue de Louzillais
PACE (35740)
452 454 820 R.C.S. RENNES

NOMINATION DES GERANTS ET TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 novembre 2022, la collectivité des associés a nommé :

- Madame Roselyne MARCADE, demeurant à PLANCOËT (22130), Le Vau-morvan,

- Madame Béatrice HELAN, demeurant à PACE (35740), 12 rue de Louzillais,

- Madame Thérèse DANION, demeurant à PACE (35740), 11 rue de Louzillais,

En qualité de co-gérantes de la société rétroactivement depuis le 1^{er} octobre 2022, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, pour une durée illimitée.

Les associés ont également décidées de transférer son siège social de :

PACE (35740), 9 rue de Louzillais A PACE (35740), 11 rue de Louzillais et de modifier en conséquence les statuts.
Pour avis et mention, La gérance.

L227J02745



ALTHEA

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 RUE AVIATEUR LETORT
35150 PIRE-CHANCE
885 121 285 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} octobre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 6 rue Aviateur Letort, 35150 PIRE-CHANCE au 14 bis Avenue René Descartes 35410 CHATEAUGIRON à compter du 1^{er} octobre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis, La Gérance

L227J02749

CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS
Arnaud KERMARREC - Hélène LANTRIN
Guillaume LE COURIAUD

NM DATA

S.A.S. au capital de 1.000 €
Siège : Digital Park - 801 avenue des Champs
Blancs - 35510 CESSON-SEVIGNÉ
RCS RENNES 915 236 111

AUGMENTATION DE CAPITAL

Le 15.11.2022, la Présidente a constaté la réalisation définitive des augmentations de capital d'un montant global de 2.999.000 € résultant des décisions de l'associée unique du 05.07.2022, et modifié en conséquence les articles 7 et 8 des statuts.
Modification : RCS RENNES.

Pour avis, la Présidente.
L227J02770

LLJ

Société par actions simplifiée
au capital de 150.000 euros
ramené à 75.000 euros
Siège social : 8, Rue de la Haute Chapelle
35470 BAIN-DE-BRETAGNE
353 549 793 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 01/09/2022 il a été constaté la réalisation définitive d'une réduction de capital social de 75.000 € pour le ramener de 150.000 € à 75.000 €, par voie de rachat et annulation de 500 actions.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS RENNES.

Pour avis, La Gérance.

L227J02759

SB2F GESTION PRIVÉE,

Société à responsabilité limitée,
Au capital de 206.000 € porté à 350.000 €,
Siège social : 34, rue Saint-Georges -
35000 RENNES, 529 793 143 RCS
RENNES

Par décisions de l'associée unique du 08/11/2022 et à effet du même jour, le capital social a été augmenté de 144.000 € par incorporation de réserves et élévation du nominal des parts existantes, pour être porté de 206.000 € à 350.000 €. Les articles 8 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence. RCS RENNES. Pour avis.

L227J02760

« SERVICE PRO.COM »

SARL au capital de 5 000 Euros
2 allée du Fresche
35850 PARTHENAY-DE-BRETAGNE
819 061 219 RCS RENNES

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 31/10/2022, il a été décidé, à cette même date, de :

- transférer le siège social de la société de PARTHENAY-DE-BRETAGNE (35850) - 2 Allée du Fresche à SAINT-GILLES (35590) - ZA Du Gripail - 14 Rue du Clos Michel

- d'augmenter le capital social d'une somme de 45 000 € par incorporation de réserves le faisant passer ainsi de 5 000 € à 50 000 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Les formalités seront effectuées auprès au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis, la Gérance

L227J02761



MISS CLEA

Société en Nom Collectif
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 6, Place de la Mairie
35330 COMBLESSAC
892 226 077 RCS RENNES

MODIFICATION DE LA GERANCE

Aux termes de décisions unanimes d'associés en date du 30/09/2022 il a été décidé de constater la démission de Mme Chrystèle NAEL de son mandat de co-gérante à compter du 30/09/2022 minuit, Madame Anita LANGLOIS, née DEBIEU, restant seule Gérante majoritaire en fonction sans limitation de durée Absence de mise à jour statutaire corrélative. Pour avis La Gérance

L227J02777



D.M. INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 899 620 Euros
Siège social : Château Gaillard
35470 BAIN DE BRETAGNE
RCS RENNES 482 980 620

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Suivant décision des associés réunis en assemblée générale ordinaire le 2 octobre 2022, M. Daniel MENGARD, né le 22 avril 1952 à RENNES (35), résidant au 6 avenue de Kermario 56340 CARNAC, a été nommé aux fonctions de Directeur Général pour la durée du mandat de la Présidente. Pour avis, la Présidente.

L227J02779



GETEC

Société à responsabilité limitée
Capital social : 116 655 €
Siège social : 1 rue du Capitaine Dreyfus
à (35136) SAINT JACQUES DE LA LANDE
RCS de RENNES 813 197 993

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL PAR APPORT EN NATURE

En date du 10 novembre 2022, l'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 552 164 €, pour le porter de 116 655 € à 668 819 €, par création de 552 164 parts sociales nouvelles de 1 € chacune de valeur nominale et de 2,5717 € chacune de valeur réelle, émises en rémunération d'un apport en nature.

Le capital social est donc désormais fixé à la somme de 668 819 € divisé en 668 819 parts sociales de 1 € chacune de valeur nominale, entièrement souscrites et intégralement libérées.

Les articles 6 « Apports » et 7 « Capital social » des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,
La Gérance

L227J02783



HM COURROUZE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 17 Place Jeanne Laurent
35000 RENNES
853 539 104 RCS RENNES

Aux terme de l'assemblée générale en date du 01/11/2022, les associés ont décidé de nommer en qualité de cogérants à compter du même jour :

- Jordane LACOUOLONCHE, demeurant 39T Bd de la Liberté - 35000 RENNES
- Cyril GUILBOT, demeurant 4 Monchoix - 35190 TREVRIEN

Pour avis,
La gérance

L227J02788

LA CIE-RIT

Société civile au capital de 80 €
Siège social : 6-10 rue de la scierie
35250 SAINT GERMAIN SUR ILLE
RCS RENNES 789 445 178

L'assemblée générale extraordinaire du 10/11/2022 a décidé de proroger la durée de la société de 10 ans, soit jusqu'au 19/11/2032.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification au RCS RENNES.
Thomas MICHEL, gérant

L227J02798

CAPITAL SOCIAL

Dénomination :
PATRIMINVEST 22 NEVERS.
Forme : SCI.
Siège social : 34 rue Saint Georges,
35000

Rennes.
907794259 RCS de Rennes

Aux termes d'une décision en date du 14 novembre 2022, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 6725100 euros à 7064000 euros.

Les articles « 6.1 MONTANT DES AP-PORTS » et « 7-CAPITAL SOCIAL » des statuts ont été modifiés pour tenir compte de l'augmentation de capital.

Mention sera portée au RCS de Rennes
L227J02804

SARL S.E.T.F.

devenue S.E.T.F.
Société à responsabilité limitée
Transformée en société par actions
simplifiée

Au capital de 1.000.825 euros
Siège social : La Faverie
35370 ETRELLES
477 806 079 RCS RENNES

Par AGE du 27/10/2022 à effet du même jour, la société a été transformée en société par actions simplifiée et sa dénomination sociale est devenue S.E.T.F.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée.

Dénomination : S.E.T.F.
Capital social : 1.000.825 €
Administration : Eric TERTRAIS sis La Faverie 35370 ETRELLES, cogérant devient Président ; Sylvie TERTRAIS sise La Faverie 35370 ETRELLES, cogérante devient Directrice Générale ;

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

RCS RENNES. Pour avis,
L227J02822

STREAMEZZO

Société anonyme
au capital social de 37.000 €
2, Allée Marie Berhault, Cap Nord
Bâtiment A - 35000 RENNES
452 069 784 R.C.S. RENNES

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 30.09.2022, les actionnaires ont décidé de ne pas renouveler le mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant, respectivement de la société ERNST & YOUNG et Autres et de la société AUDITEX, et décidé de nommer en qualité de président M. Jody Neville

Johannine demeurant 52 Balnagowan, Palmerston Park, Rathmines, Dublin 6, D06 H598 (Irlande), en remplacement de Monsieur Neville Walker

L227J02823



SELARL
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

«OUEST SPORT EVENTS» O.S.E.

SARL au capital de 3 000 €
Siège social : Centre d'Affaires Espace
Performance - Bâtiment N - Espace Bleu
à (35760) SAINT-GREGOIRE
820 718 203 RCS RENNES

DEMISSION COGERANT

L'assemblée générale du 20 juin 2022 pris acte de la démission de Monsieur Gaëtan LOUIS de ses fonctions de cogérant à compter du même jour - 24 H.

Pour Avis - La gérance

L227J02824

annoncelegale@7jours.fr

MODIFICATIONS



GIZET HOLD

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 2 rue des Frères
de Villeneuve - 35600 REDON
519 097 539 RCS RENNES

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 03 octobre 2022 et du procès-verbal de la gérance en date du 10 novembre 2022, le capital social a été réduit d'une somme de 23 440 euros, pour être ramené de 100 000 euros à 76 560 euros par voie de rachat et annulation de 2 344 parts sociales appartenant à certains associés.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : «Le capital social est fixé à 100 000 euros.»
Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à 76 560 euros.»
Pour avis, la Gérance

L227J02828

ARTEBO

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2.500 euros
porté à 100.000 euros
Siège social : 7, rue François Arago
35340 LIFFRE
812 802 866 RCS RENNES

Par décisions du 10/11/2022 à effet du même jour, l'associée unique a augmenté le capital de 97.500 euros par incorporation de réserves et élévation du nominal des parts existantes, pour le porter de 2.500 euros à 100.000 euros. Les articles 8.1 et 9 des statuts ont été modifiés. RCS RENNES. Pour avis

L227J02835

In Extenso
Experts-Comptables

LE POIRIER AUX CHATS

Société civile immobilière
Au capital de 60 000 euros
Siège social : 2 La Rebourdinière
Montanel - 50240 SAINT JAMES
852 229 533 RCS COUTANCES

Aux termes d'une AGE en date du 2 Septembre 2022, il a été décidé de :

- transférer le siège social à compter du 2 Septembre 2022 de 2 La Rebourdinière Montanel - 50240 SAINT JAMES à 26 route de Saint James - 35300 FOUGERES;

- prendre acte de Monsieur Gilles VANNIER de ses fonctions de gérant à compter du 2 Septembre 2022 et de nommer en remplacement pour une durée indéterminée Monsieur Armand ALAINMATE demeurant 141 Rue de Nantes - 35300 FOUGERES;

Les statuts ont été modifiés en conséquence et la société sera désormais immatriculée au RCS RENNES.

Pour avis

L227J02840

M.C.C.

SARL au capital de 8000 €
Siège Social : 7 Rue Le BASTARD
35000 RENNES
793352071 RCS de RENNES

Par AGE du 02/11/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 5 Rue Le BASTARD 35000 RENNES, à compter du 02/11/2020.

Mention au RCS de RENNES

L227J02856



SELARL
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

MANAGEMENT DE LA QUALITE EN SANTE - «MQS»

SAS à associée unique
au capital de 8 000 €
Siège social : 3 rue René Dumont -
Immeuble ENERGIS 2 - 35700 RENNES
432 990 638 RCS RENNES

EXTENSION DE L'OBJET

Aux termes d'un procès-verbal en date du 14 novembre 2022, l'associée unique a étendu l'objet social à l'activité d'évaluation des ESSMS (Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux) et a modifié l'article 2 des statuts en conséquence.

Pour Avis - Le Président
L227J02858

PHARMACIE LA BARATIERE
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de pharmacie d'officine
au capital de 125 100 euros
Siège social : 21 rue de Redon
35500 VITRE
514138007 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 24 octobre 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte de la démission de KOPPA AUDIT et Julien TESSON, respectivement commissaires aux comptes titulaires et suppléants et décidé de ne pas les remplacer.

Pour avis, La Gérance
L227J02864

CAPSY

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 36-38, rue Saint-Georges
35000 RENNES
918 789 694 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 01/10/2022, Jérôme PEYE sis 1, Allée de l'le Grande 35830 BETTON et Jérémie SORIOT sis 3, rue Aimée Lallement 35131 PONT PEAN ont été nommés cogérants sans limitation de durée à compter du 01/10/2022. RCS RENNES. Pour avis.

L227J02874

POMME D'AMOUR

Société à responsabilité limitée
Au capital de 41.000 euros
Siège social : 36-38 rue Saint-Georges
35000 RENNES
494 139 322 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 01/06/2022, Arnaud CADO sis 11 rue Lamennais 35590 L'HERMITAGE a été nommé cogérant sans limitation de durée à compter du 01/06/2022. RCS RENNES. Pour avis.

L227J02875

HAPPY-CYCLETTE

SAS
au capital de 7 500€
Siège : LIEU DIT LA VERDIERE
35760 MONTGERMONT
883 782 393 RCS de RENNES

Par décision de l'AGE du 15/11/2022, il a été décidé de :

- prendre acte du départ du Directeur général M. PRESCHOUX Maxime démissionnaire.

- nommer Président la société VELOGIK, SAS au capital de 127 277,50€, sis 25 rue de Lyon représentée par M. BREDY Franck en remplacement de M. PRESSARD Ronan démissionnaire.

Mention au RCS de RENNES

227J07701

annoncelegale@7jours.fr

NAHIBU

SAS au capital de 39.445,87 euros
Siège social : 6 rue Pierre Joseph Colin
Le Biopôle - 35000 Rennes
849 074 067 RCS RENNES

Aux termes de décisions unanimes des associés en date du 14 octobre 2022 et de décisions du Président en date du 9 novembre 2022, le capital a été augmenté d'un montant de 2.333,31 € en numéraire, pour être porté ainsi à 41.779,18 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Rennes.

L227J02876



C-M GROUPE

S.A.S. au capital de 20 000,00 Euros
9 rue de Rennes
35510 CESSON-SEVIGNE
R.C.S DE RENNES N° 914 677 620

AUGMENTATION DU CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 octobre 2022 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'une somme de 30 000 euros par apport en numéraire pour le porter à un montant de 50 000 euros.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Pour avis.
L227J02879



MISS CLEA

Société en Nom Collectif
Au capital de 500 euros
Siège social : 6, Place de la Mairie
35330 COMBLESSAC
892 226 077 RCS RENNES

MODIFICATION DE LA GERANCE ET CESSIONS DE PARTS SOCIALES

Aux termes de décisions unanimes d'associées en date du 30/09/2022 il a été décidé de constater la démission de Mme Chrystèle NAEL de son mandat de co-gérante à compter du 30/09/2022 minuit, Madame Anita LANGLOIS restant seule gérante majoritaire en fonction sans limitation de durée.

Absence de mise à jour statutaire corrélatrice.

Suivant acte sous seing privé à COMBLESSAC (35) du 30/09/2022 Mme Chrystèle NAEL a cédé l'intégralité de sa participation à concurrence de :

-498 parts numérotées de 502 à 999 inclus à Madame Anita LANGLOIS, née DEBIEU et demeurant 15, la Bigotaie 56910 CARENTOIR (QUELNEUC) ;

-1 part numérotée 1.000 à Monsieur Franck LANGLOIS demeurant 15, la Bigotaie 56910 CARENTOIR (QUELNEUC).

Mise à jour corrélatrice de l'article 8 des statuts.

Pour avis, La Gérance

L227J02883

annoncelegale@7jours.fr



KALLISTHÉOS

Société par actions simplifiée au capital de 18 671 390 euros
porté à 32 171 390 euros
Siège social : 35 Boulevard de la Liberté
35000 RENNES
RCS RENNES 789 044 138

AUGMENTATION DE CAPITAL

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé unique en date du 14 octobre 2022 que le capital social a été augmenté de 13 500 000 euros par augmentation de la valeur nominale des actions.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention :
Le capital social est fixé à dix-huit millions six cent soixante et onze mille trois cent quatre-vingt-dix euros (18.671.390 €).

Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à trente-deux millions cent soixante et onze mille trois cent quatre-vingt-dix euros (32.171.390 €).
Mention au RCS de RENNES
POUR AVIS, Le Président

L227J02884



SCI AGRAMMO

Société Civile Immobilière
Au capital de 59.455,07 € euros
Siège social : La Gaudière
35220 CHATEAUBOURG
RCS : RENNES 411 477 037

DEMISSION ET NOMINATION DE CO-GERANTS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} avril 2022, il a été pris acte de :

- La démission de Monsieur MELLET Auguste, demeurant 6 rue Jacques de Corbière 35150 AMANLIS et de Monsieur Francis LEGRAND, demeurant 18 rue de Vitry 35370 TORCE, en tant que co-gérants ;

- La nomination de Madame Céline LEGRAND, demeurant 20 rue Anatole Le Braz 35500 VITRE, et de Madame Dominique LEROUX, demeurant Touche Ronde 35150 AMANLIS, en tant que co-gérantes. Avec effet au 1^{er} avril 2022.

La modification des statuts sera faite en conséquence au RCS de RENNES.

Pour avis,
La gérance.

L227J02892

BUREAU VERITAS LIVING RESOURCES

SAS au capital de 200 000 €
Siège social : 35510 CESSON SEVIGNE
6 rue de la Carrière
382 543 924 R.C.S. RENNES

Aux termes des décisions de l'associé unique en date 04/11/2022, il a été pris acte du départ de M. Jean-Luc LOIR de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de RENNES.

L227J02894



MODIFICATIONS

SCI CABINET DENTAIRE DE CREVIN

Société civile immobilière
au capital de 1 000 Euros
Siège social : CREVIN (35)
2 C rue de Chanteloup
R.C.S. RENNES 807 886 916

AVIS DE NOMINATION DE CO-GERANT

Il résulte des décisions de la collectivité des associés en date des 24 et 25 octobre 2022 et des décisions de la gérance en date du 14 novembre 2022 :

- qu'il a été décidé de nommer Monsieur David ROSTREN, demeurant à BRUZ (35) - 7, impasse des Samares, en qualité de co-gérant avec effet à compter du 14 novembre 2022 et pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au R.C.S. de RENNES.

Pour avis.

L227J02898



LE COLOMBIER

SNC au capital de 4 590 €
Siège social : 7, Place du Colombier
35000 RENNES
527 804 140 R.C.S. RENNES

AGRÈMENT D'UN NOUVEL ASSOCIÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à RENNES du 30.08.2022, M. Thomas SIMON a cédé la part sociale lui appartenant dans la société au profit de Mme Véronique SIMON. En conséquence, Mme Véronique SIMON a été agréée en qualité de nouvelle associée de la Société.

Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis
La Gérance

L227J02918

WD IMMO

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 24 Rue André Malraux
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
RCS de RENNES n°893 636 795

L'AGE du 04/11/2022 a décidé le transfert du siège social au 2 Allée de Brocéliande, 35135 CHANTEPIE à compter du 04/11/2022.

L227J02926

SPLA TERRITOIRES PUBLICS

Société Publique Locale d'Aménagement
Au capital de 798.600 €
Siège social : 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz 35200 RENNES
RCS RENNES 523 189 553

AVIS DE MODIFICATION

Lors de sa séance du 17 octobre 2022, le conseil d'administration de la Spla Territoires Publics a pris acte de la désignation, en assemblée spéciale du 17 octobre 2022, de M. Stéphane Labbé en qualité de représentant permanent de l'Assemblée spéciale au Conseil d'administration de la Spla Territoires Publics, en remplacement de M. Jean-Bruno Barguil.

Lors de sa séance du 17 octobre 2022, le conseil d'administration de la SPLA Territoires Publics a désigné en qualité de directeur général, M. Antoine MONNERIE à compter du 1^{er} novembre 2022, en remplacement de M. Jean Badaroux.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mars 2022.

du certificat du commissaire aux comptes en date 09 mars 2022, du certificat établi par la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire en date du 12 octobre 2022 et du procès-verbal du conseil d'administration en date du 17 octobre 2022 attestant de la réalisation de l'augmenta-

tion de capital, que le capital social de la Spla Territoires Publics a été augmenté de 285.600 euros pour le porter de 798.600 euros à 1.084.200 euros par émission de 2 856 actions nouvelles de 100 euros de valeur nominale chacune.

En conséquence, l'article 7 «Capital social» des statuts est modifié comme suit :

Article 7 - Capital social Ancienne mention :

Le capital social est fixé à la somme de 798.600 (SEPT CENT QUATRE-VINGT DIX HUIT MILLE SIX CENTS EUROS) euros, divisé en 7 986 (SEPT MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT SIX) actions de 100 (CENT) euros chacune, détenues exclusivement par des collectivités territoriales ou groupements de collectivité territoriale.

Plus de la moitié des 7 986 actions de la Société devra toujours être détenue par Rennes Métropole.

Nouvelle rédaction :

Le capital social est fixé à la somme de 1.084.200 € (UN MILLION QUATRE-VINGT QUATRE MILLE DEUX CENTS EUROS), divisé en 10 842 (DIX MILLE HUIT CENT QUARANTE DEUX) actions de 100 € (CENT EUROS) chacune, détenues exclusivement par des collectivités territoriales ou groupements de collectivité territoriale.

Plus de la moitié des 10 842 actions de la Société devra toujours être détenue par Rennes Métropole.

Mention sera faite au RCS de Rennes.

Pour avis

L227J02931

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision de la Présidente de la société **SASU TYPHAINE ROCHER**, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 300 € dont le siège social est « Le Plessis » - 35230 SAINT ERBLON RCS RENNES N° 809 914 617. Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 1^{er} septembre 2022 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence. Ancienne Mention : « Le Plessis » - 35230 SAINT ERBLON Nouvelle mention : 12 rue Léon Ladulfi - 35230 SAINT ERBLON Pour avis, la Présidente.

L227J02932



SARL INSTANT VEGETAL

SARL au capital de 3 000 €
Siège social : 77 RUE GEORGES CLEMENCEAU
35400 SAINT MALO
RCS de SAINT MALO n°831 693 882

L'AGE du 16/11/2022 a décidé le transfert du siège social au 4 RUE VILLE PEPIN, 35400 SAINT MALO à compter du 02/11/2022.

Pour avis
La gérante

L227J02941



TY BONG

Société civile immobilière au Capital de 1 000 euros
Siège social : RENNES (Ille et Vilaine) - 31 Mail François Mitterrand
RCS RENNES 498 129 899

AVIS

Par décision collective en date du 09/11/2022, il a été décidé de transférer à RENNES (Ille et Vilaine) - 31 Mail François Mitterrand le siège social précédemment fixé à RENNES (Ille et Vilaine) - 14 Boulevard de la Liberté, et ce à compter rétroactivement du 1^{er} octobre 2022.

L227J02962



BRG Avocats
M^e Edouard GIFFO
1, rue du Guesclin
44000 NANTES

DERVENN CONSEILS INGENIERIE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 99.400 euros
Siège social : 9, rue de la Motte d'Ille
35830 BETTON
522 929 801 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une décision en date du 14/11/2022, l'Associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 99 400 euros.

Le siège social est transféré au 4, rue du Grand Rigné 35830 BETTON.

Chaque associé peut participer aux assemblées et a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. La cession ou transmission des actions à des tiers non associés est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Administration :

M. Dénoal RICHE, demeurant Le Roty du Longduc 44130 NOTRE DAME DES LANDES a cessé ses fonctions de gérant du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée par :

Président : DERVERN, société à responsabilité limitée au capital de 25.000 euros, ayant son siège social 9, rue de la Motte d'Ille 35830 BETTON, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 443 138 136.

Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis,

Le Président.

L227J02983



BRG Avocats
M^e Edouard GIFFO
1, rue du Guesclin
44000 NANTES

DERVENN TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 274.678 euros
Siège social : 9, rue de la Motte d'Ille
35830 BETTON
821 262 904 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une décision en date du 14/11/2022, l'Associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 274 678 euros.

Chaque associé peut participer aux assemblées et a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Siège social : transféré au 4, rue du Grand Rigné 35830 BETTON.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. La cession ou transmission des actions à des tiers non associés est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Administration :

M. Dénoal RICHE, demeurant Le Roty du Longduc 44130 NOTRE DAME DES LANDES a cessé ses fonctions de gérant du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée par :

Président : DERVERN, société à responsabilité limitée au capital de 25.000 euros, ayant son siège social 9, rue de la Motte d'Ille 35830 BETTON, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 443 138 136.

Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis,
Le Président.

L227J02984

PHARMACIE CENTRALE,

Par décisions unanimes des associées du 15/11/2022 et à effet du même jour, le capital social a été augmenté de 800.000 € par incorporation de réserves et élévation du nominal des parts existantes, pour être porté de 200.000 € à 1.000.000 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. RCS RENNES. Pour avis.

L227J02985



BRG Avocats
M^e Edouard GIFFO
1, rue du Guesclin
44000 NANTES

DERVENN COMPENSATION ECOLOGIQUE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 9, rue de la Motte d'Ille
35830 BETTON
828 908 301 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une décision en date du 14/11/2022, l'Associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros.

Chaque associé peut participer aux assemblées et a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Siège social : transféré au 4, rue du Grand Rigné 35830 BETTON.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. La cession ou transmission des actions à des tiers non associés est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Administration :

M. Dénoal RICHE, demeurant Le Roty du Longduc 44130 NOTRE DAME DES LANDES a cessé ses fonctions de gérant du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée par :

Président : DERVERN, société à responsabilité limitée au capital de 25.000 euros, ayant son siège social 9, rue de la Motte d'Ille 35830 BETTON, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 443 138 136.

Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis, Le Président.

L227J02989



C2J FINANCES

Société civile au capital de 3 435 000 €
40 Rue de l'Herbager 35740 Pacé
487 572 349 R.C.S. Rennes

Le 17/10/2022 les associés ont décidé d'étendre l'objet à l'activité de mise à disposition à titre gratuit de tous biens et droits immobiliers.

Mention au RCS de Rennes

L227J02991

LIQUIDATION

VIECAR

Viecar, sas au cap. de 1€, 11 rés.de la vallée 35680 domlain. Rcs n°907797393. Le 10/09/2022 à 18h, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et prononcé la clôture de liquidation.

L227J02120

DISSOLUTIONS LIQUIDATIONS



« SCI JAC.AR.PA »

Société Civile Immobilière en cours de liquidation au capital de 228.673,52 euros
Siège social : 9 rue de la Madeleine
35410 CHATEAUGIRON
Siège de liquidation : 13 rue Millet
35410 DOMPLOUP
RCS RENNES 420 852 402

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 09/11/2022, les associés ont :
- approuvé les comptes de liquidation
- donné quitus et déchargé de leurs mandats de liquidateurs M. Jacques COTTEBRUNE demeurant 53 route du Havre de la Vanlée - 50290 BRICQUEVILLE-SUR-MER, M. Patrick COTTEBRUNE demeurant La Gilardière Saint-Aubin-du-Pavail - 35410 CHATEAUGIRON et Mme Arlette COTTEBRUNE demeurant 13 Rue Millet - 35410 DOMPLOUP ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet du 30/06/2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES

Mention sera faite au RCS de RENNES
Pour avis les liquidateurs

L227J02755



SCM AUBERT-BARANTON

Société Civile de Moyens
au capital de 200 euros
siège social : 10 Rue Yvonnick Laurent
35200 RENNES
481 892 743 RCS RENNES

DEMISSION - DISSOLUTION

L'AGM du 10/11/2022 a décidé à compter du 10/11/2022 de rendre effective la démission de Mme BARANTON Juliane aux fonctions de co-gérante.

L'AGM du 10/11/2022 a également voté la dissolution anticipée de la SCM AUBERT-BARANTON à compter du 10/11/2022 et sa mise en liquidation amiable.

L'AGM a nommé comme liquidateur Monsieur Loïc AUBERT et les pouvoirs les plus étendus lui ont été conférés afin de procéder à la liquidation de la société.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile professionnel du liquidateur sis 8 Rue Yvonnick Laurent, 35200 RENNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Modification au RCS de RENNES
Pour avis, le Liquidateur.

L227J02778



Notaires associés à SAINT-MALO (35400)
15 boulevard de la Tour d'Auvergne

LA CREPERIE DE LOUISE

Société à responsabilité limitée
(en liquidation)

Capital social : 5.000,00 €
Siège social : 128 chaussée du Sillon
35400 SAINT-MALO

AVIS DE LIQUIDATION

Suite au procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 14 novembre 2022, actuellement en cours d'enregistrement au SDE de RENNES, la collectivité des associés a décidé d'approuver les comptes définitifs de liquidation, de donner quitus de sa gestion, de décharger de son mandat Madame Louise -Paula VANDERMEEREN demeurant à SAINT-MALO (35400), 4 avenue Pasteur et a constaté la clôture de la liquidation à compter du 30 septembre 2022. Le dépôt légal des actes sera effectué au RCS de SAINT-MALO.

Pour avis, Le notaire

L227J02806

MEDIA CONSEILS EUROL au capital de 10 000 €. Siège social : 4 rue des Melliers 35760 SAINT-GREGOIRE. 512 840 380 RCS RENNES. Par décision de l'associé unique du 31/10/2022, il a été décidé de la dissolution de la société à compter du 31/10/2022, de nommer en qualité de Liquidateur Monsieur Philippe LETELLIER demeurant 4 rue des Melliers 35760 SAINT-GREGOIRE, et de fixer le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Modification au RCS de RENNES

L227J02812

NKFFH

SAS au capital de 200 €
Siège social : 32 RUE DE LA VIGNE
35540 MINIAC MORVAN
RCS de SAINT MALO n°893 773 440

L'assemblée générale extraordinaire du 15/10/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/10/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. HENRY François, demeurant 32 RUE DE LA VIGNE, 35540 MINIAC MORVAN et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SAINT MALO.

Pour avis
François HENRY

L227J02814

SCI LES HORTENSIAS

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1.200 euros
Siège social et siège de liquidation : Allée des Hortensias
35290 SAINT-ONEN-LA-CHAPELLE
837 771 823 RCS RENNES

Par décisions unanimes du 01/09/2022, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur Madame Lisa DAVOINE demeurant Allée des Hortensias - 35290 SAINT-ONEN-LA-CHAPELLE et déchargé cette dernière de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter rétroactivement du 30/06/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis.

L227J02829



EARL DAVID

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée Au capital de 7 500 €
Siège social : La Hayère
35130 RANNEE
RCS RENNES N° 479 611 790

AVIS DE CLÔTURE DES OPERATIONS DE LIQUIDATION

Par décisions extraordinaires en date du 31/12/2021, l'assemblée des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion et déchargé

de son mandat M. Bernard DAVID, demeurant La Hayère - 35130 RANNEE, liquidateur et constaté la clôture de la liquidation au 31/12/2021. Le dépôt des actes sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes.

Pour avis,
Le Liquidateur

L227J02893

« G.L.P.P. »
Société en liquidation au capital de 272 000 Euros
RESIDENCE LE GOFFIC
RUE CHARLES LE GOFFIC
35740 PACE

451 579 775 RCS RENNES

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15/10/2022, les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :

- Approuvé les comptes définitifs de liquidation au 15/10/2022 ;

- Déchargé Madame Guylène LE PIVERT demeurant PACE (35740) - 26 Rue de Steinsel de son mandat de liquidateur et donné à cette dernière quitus de sa gestion,

- Constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis,
le liquidateur

L227J02927

SARL BOULANGERIE BAZIN

S.A.R.L au capital de 7 500 €.
Siège Social : 2 rue Luc Urbain
35580 GUICHEN
R.C.S. RENNES 445 094 485

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15 Octobre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 Octobre 2022 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Mr Thierry BAZIN demeurant Les LANDES 35580 GUICHEN et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé Les LANDES 35580 GUICHEN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Pour Avis, le liquidateur.

L227J02933

LES CLOSSETS

SNC au capital de 1 000 €
75 rue de l'Alma - 35000 RENNES
824 185 144 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 septembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société LES CLOSSETS. L'assemblée générale a nommé comme liquidateur la société BATI AMENAGEMENT, RCS NANTES 532 982 352, dont le siège est au 32 bd Vincent Gâche 42000NANTES, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 32 bd Vincent Gâche 42000 NANTES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de Rennes. Mention sera faite au RCS de Rennes. Pour avis. Le Gérant

L227J02939

NOVA
SCCV au capital de 1 000 €
75 rue de l'Alma
35000 RENNES
814 146 312 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 septembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société NOVA.

L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur la société BATI ARMOR, RCS RENNES 503 365 397, dont le siège est au 75 rue de l'Alma 35000 RENNES, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 75 rue de l'Alma 35000 RENNES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de Rennes.

Mention sera faite au RCS de Rennes.
Pour avis. Le Gérant

L227J02940



CO2P

Société à responsabilité limitée à associée unique au capital de 8 000 €
Siège social : 5 Rue des Trente
35000 RENNES
490 203 544 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes des décisions de l'assemblée générale en date du 31 octobre 2022 :
Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/10/2022 et sa mise en liquidation.

L'associée unique Madame Nathalie LEBRETON, demeurant 5 Rue des Trente - 35000 RENNES exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra, être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Rennes.

Mention sera faite au RCS : RENNES.
Pour avis,

L227J02956

SCI YS

Société Civile Immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 6 Allée de la Rivière
35760 SAINT-GREGOIRE
RCS RENNES 377831292

ANNONCE DISSOLUTION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2022 il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2022 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur monsieur Gérard MAREC demeurant 6 Allée de la Rivière, 35760 SAINT-GREGOIRE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : 6 Allée de la Rivière, 35760 SAINT-GREGOIRE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Mention sera faite au RCS : RENNES.
Pour avis,

227J07687

annoncelegale@7jours.fr

DISSOLUTIONS LIQUIDATIONS

OFFICE NOTARIAL
JANZE - PIRÉ - CHANCÉ
M^{re} ANDRÉ, BRANELLEC,
PÉLTIER-CHARRON
Tel : 02 99 47 00 62



SCI LA BOSSARDIERE

Société Civile Immobilière
au capital de 100.000 euros
Siège social : Lieudit « La Bossardière »
35320 LALLEU
RCS RENNES : 482 712 031

AVIS DE DISSOLUTION

Par assemblée générale du 10 novembre 2022, la société susvisée, constituée pour une durée de 99 ans à compter du 8 juin 2005, a décidé sa dissolution anticipée à compter du 10 novembre 2022, et désigné Monsieur Jean LAVIGNE, demeurant à RIEUX (56350), 2 rue de la Montagne, en qualité de liquidateur. Le lieu où doivent être adressées la correspondance et la notification des actes et documents concernant la liquidation a été fixé à RIEUX (56350), 2 rue de la Montagne. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis,
le liquidateur

L227J02957

LOVEALPI

1 PLACE DU MARECHAL JUIN
35000 RENNES
RCS RENNES B324970441

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 octobre 2022, a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des Opérations de liquidation à compter du 31 octobre 2022
Radiation au RCS de Rennes
Le Liquidateur

L227J07693

COSIBI

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social :
9 RUE ALBERT CAMUS
35590 SAINT-GILLES
Siège de liquidation :
9 RUE ALBERT CAMUS
35590 SAINT-GILLES
838 128 205 RCS RENNES

Aux termes d'une décision en date du 31 OCTOBRE 2022 à SAINT-GILLES, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Simon BLAINE, demeurant 9 RUE ALBERT CAMUS 35590 SAINT GILLES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis,
Le Liquidateur

L227J02977

DU LOGIS

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 E
Siège social : 20 rue du Calvaire
35410 DOMLOUP
RCS RENNES D 490 809 498

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 15 novembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa liquidation amiable, conformément aux dispositions statutaires.

Elle a nommé comme liquidateur, Mr LELIEVRE André, 20 rue du Calvaire 35410 DOMLOUP en lui conférant les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé 20 rue du Calvaire 35410 DOMLOUP.
Pour avis, Le liquidateur

L227J02980

SCI L'ENTENTE

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1.524,49 euros
Siège social et de liquidation : 4 avenue Mazé
35370 ETRELLES
950 467 506 RCS RENNES

Par décisions unanimes du 31/10/2022, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur Philippe HARDY demeurant 4 avenue du Mazé - 35370 ETRELLES et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter du 31/10/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis.

L227J02999

FONDS DE COMMERCE

SCP SECHE et BORDIER
Notaires associés
BP 73 - 14 place Toullier
35120 DOL DE BRETAGNE



Suivant acte reçu par Me SECHE, Notaire Associé à DOL DE BRETAGNE avec la participation de Me BEX, Notaire Associé à GRANVILLE, le 26 octobre 2022, enregistré à RENNES le 2 novembre 2022 dossier 2022 00032907 référence 3504P61 2022 N 04827

A été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée **SARL LARRE**, Société à responsabilité limitée au capital de 8.000,00 €, dont le siège est à DOL DE BRETAGNE (35120), 22, Rue des Carmes, identifiée au SIREN sous le numéro 423 700 939 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT MALO.

A :
La Société dénommée **CREPRIVAT**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 400 €, dont le siège est à TALMONT -SAINT-HILAIRE (85440), 9 rue nationale, identifiée au SIREN sous le numéro 819735986 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE -SUR-YON

Désignation du fonds : fonds de commerce de GRILL, CREPERIE sis à DOL DE BRETAGNE (35120) 22 rue des Carmes, connu sous l'enseigne LA FLAMBEE.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT VINGT MILLE EUROS (220 000.00 EUR)

Propriété - Jouissance au jour de l'acte.

La cession a été négociée par la SAS SYNERGIMMO dont le siège est à SAINT MALO 80 rue Georges Clémenceau.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'office notarial de DOL DE BRETAGNE où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

L227J02709



Acte de Maître Laurent BERNADAC, notaire à CESSON SEVIGNE, en date du 27 octobre 2022, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de RENNES, le 4 novembre 2022, référence 2022 N 04838 contenant :

CESSION par :
Madame Christine THOMAS, commerçante, demeurant à LASSY (35580), 4, rue du Grand Murin,
Née à CARHAIX-PLOUGUER (29270), le 4 avril 1963.

Veuve de Monsieur Lionel THOMAS, et non remariée.

Non soumise à un pacs ou partenariat, De nationalité française.

Au profit de :
Monsieur Jean-Yves SCOLAN, sans emploi, demeurant à MESNIL ROC'H (35720), 1, rue Leguen de la Croix,

Né à DINAN (22100), le 26 juillet 1973. Célibataire.
Non soumis à un pacs ou partenariat, De nationalité française.

D'un FONDS DE COMMERCE de BAR, EPICERIE, SNACK, DEPOT DE GAZ, RE-LAIS COLIS, auquel sont rattachés la gérance d'un débit de tabac et les droits à la distribution des JEUX de la Française des Jeux, exploité à LASSY (35580), 2 rue de la Mairie pour l'exploitation duquel le cédant est identifié au SIREN sous le numéro 414 004 655 et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

Et pour le Répertoire des Entreprises et des Etablissements, le fonds de commerce vendu est identifié à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques sous le numéro SIRET 414 004 655 00034.

Prix : 75.000,00 € payé comptant.
Entrée en jouissance : 27 octobre 2022.
Oppositions en l'étude de Maître Laurent BERNADAC, notaire à CESSON SEVIGNE (35), 28 B rue de Rennes, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour Insertion.
Laurent BERNADAC, Notaire.

L227J02743

SCP SECHE et BORDIER
Notaires associés
BP 73 - 14 place Toullier
35120 DOL DE BRETAGNE



Suivant acte reçu par Me BORDIER, Notaire à DOL DE BRETAGNE le 9 novembre 2022, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Didier Pierre Marie RENO, époux de Madame Christine Augustino VOLAZARA, demeurant à DOL-DE-BRETAGNE (35120) 19 rue de Dinan, A :

La Société dénommée L'ATELIER DE MANU, dont le siège est à DOL-DE-BRETAGNE (35120) 26 rue de Dinan, identifiée au SIREN sous le numéro 917729501 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO.

Désignation du fonds : fonds de commerce de VENTE, REPARATION DE CYCLES, MOTOCYCLES, MOTOCULTEURS sis à DOL DE BRETAGNE 26 rue de Dinan (ex 7 rue de Dinan).

PROPRIETE - JOUISSANCE au jour de l'acte.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTE MILLE EUROS (30 000.00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans es dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de l'office notarial de DOL DE BRETAGNE où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.

L227J02756

«Suivant acte reçu par Me Stéphanie RUCAY, le 8 novembre 2022, en cours d'enregistrement, la société dénommée **AXIS**, Société à responsabilité limitée au capital de 500 € dont le siège social est à RENNES (35000), 89 allée Saint-Hélier, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 539.436.204, a cédé à **Madame Akossiva ADADEMARY**, demeurant à RENNES (35000), 22 avenue de Guyenne, Le fonds de commerce de BAR BRASSERIE RESTAURANT, exploité à RENNES (35000), 89 Allée Saint-Hélier, connu sous le nom de LE CHAMP PALACE.

Moyennant le prix de 50.000,00 €, savoir :

- éléments incorporels : 35.000,00 €
- matériel et mobilier commercial : 15.000,00 €

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Stéphanie RUCAY, notaire à RENNES, 25 Boulevard de Cleunay, où domicile a été élu à cet effet.»

L227J02786

VAUBAN
NOTAIRES

Notaires associés à SAINT-MALO (35400)
15 boulevard de la Tour d'Auvergne

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Philippe DEGANO, Notaire Associé à SAINT MALO, 15, Boulevard de la Tour d'Au-

vergne, le 8 novembre 2022, avec la participation de Maître

François LE DONNANT, notaire à DINARD, 13 place Newquay, actuellement en cours d'enregistrement au SDE de RENNES, a été cédé par :

La Société dénommée NICRINE, dont le siège est à SAINT-MALO (35400) 19 boulevard des talards, identifiée au SIREN sous le n° 833 461 767 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

A :
La Société dénommée MALA NOCHE, Société à responsabilité limitée au capital de 2.000,00 €, dont le siège est à LA RICHARDAIS (35780), Rue de la Ville Blais, identifiée au SIREN sous le n° 908 815 772 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

Un fonds de commerce de BAR-BRASSERIE-PMU-PRESSE sis à SAINT-MALO, 19 bd des Talards, connu sous le nom commercial LE TAGADA

Propriété - Jouissance : le 08/11/2022
Moyennant le prix principal de DEUX CENT DIX-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (217 500,00 EUR), payé comptant, s'appliquant aux éléments incorporels pour 206.000,00 € et aux éléments corporels pour 11.500,00 €.

Cession négociée par l'agence BIZEUL, 74 chaussée du Sillon, 35400 SAINT-MALO.

Oppositions : s'il y a lieu, pour la correspondance et leur validité, elles seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en

l'Etude de Me DEGANO, notaire associé susnommé, où domicile a été élu à cet effet.

Le dépôt légal des pièces sera effectué au RCS de SAINT-MALO.

Pour insertion, Le notaire.

L227J02793

Suivant acte ssp en date du 25/10/2022, la société SAS de l'avenir SAS au capital de 213465 €, RCS 414144311 SAINT MALO, 2 rue des terres neuvas 35730 PLEURTUIT, représenté par Raffray Véronique a donné en location gérance à Mme cochenec christel 1 rue de la rance 22490 LANGROLAY SUR RANCE un fonds de commerce de bar brasserie restaurant sis et exploité à 2 rue des terres neuvas 35730 PLEURTUIT, pour une durée allant du 01/11/2022 au 30/10/2025 renouvelable par tacite reconduction

L227J02862



CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Jérôme CAZUGUEL notaire à CHATEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE, le 31 octobre 2022 enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de RENNES, le 9 novembre 2022 Bordereau 2022 N 04937.

Monsieur Christophe David Jérôme HERBERT, Boulanger Pâtissier, demeurant à SAINT-MALO (35400), 2 rue Léonard de Vinci, Né à GRANVILLE (50400), le 20 octobre 1979. Epoux de Madame Héléna Géraldine Christine MILON, Immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO sous le numéro 824469357.

A cédé à : La société dénommée **PLAISIRS ET GOURMANDISES**, Société à responsabilité limitée au capital de 1000 EUROS, ayant son siège social à LA VILLE ES NONAIS (35430), 2 rue Jacques Cartier, identifiée au SIREN sous le numéro 919971341 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO.

Un fonds de commerce, BOULANGERIE - PATISSERIE-CONFISERIE-EPICERIE - CHOCOLATERIE - GLACIER - SANDWICHES, exploité à LA VILLE ES NONAIS (35430), 2 rue Jacques Cartier, connue sous le nom « LA MIE NONAISIE ».

Prix : 107.000,00 €

Jouissance : 1^{er} novembre 2022
Oppositions : en l'Etude de Maître Jérôme CAZUGUEL, notaire à CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE (35430), 6 rue de l'Etang du Miroir.

Pour insertion,
Jérôme CAZUGUEL
Le notaire.

L227J02934

REGIMES MATRIMONIAUX



TRENTE CINQ NOTAIRES
28 rue Alphonse Legault
à BRUZ (35170)

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable
(article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Charlotte PICARD-DAVID notaire associé membre de la SCP 'TRENTE CINQ NOTAIRES' titulaire d'un office notarial dont le siège est à BRUZ (35170), 28, Rue Alphonse Legault office notarial n° 35129, le 9 novembre 2022, Mr Gérard Amand Joseph LANGLAIS et Mme Germaine Marie Janine Antoinette BODIN, demeurant ensemble à SAINT ARMEL (35230) 55 rue du Pâtis des Noës mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de POILLEY (Ille-et-Vilaine) le 20 septembre 1975, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté à l'époux survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Charlotte PICARD-DAVID où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis.

L227J02789



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste HIGNARD, Notaire Associé de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « NOTAIRES DES LICES », titulaire d'Offices Notariaux à RENNES (35000), 11 Rue Rallier du Baty et à BRUZ (35170), 5 Place Marcel Pagnol, CRPCEN 35007, le 7 novembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale entre :

Monsieur Daniel Jacques Claude HUCHET, Employé de banque retraité, et Madame Gisèle Suzette LEVÊQUE, Employée à la ville de RENNES retraitée, demeurant ensemble à RENNES (35000), 28 rue Louis Joubin.

Monsieur est né à RENNES (35000) le 8 mars 1947,

Madame est née à RENNES (35000) le 31 mai 1946.

Mariés à la mairie de RENNES (35000) le 7 avril 1967 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale (Article 4 B du Code général des impôts).

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L227J02832

annoncelegale@7jours.fr

Cécile PINSON-SIBILLOTTE
& Alban SIBILLOTTE
NOTAIRES ASSOCIÉS
25 AVENUE DU MARECHAL LECLERC
BP 9 - 35310 MORDELLES
Téléphone 02 99 60 40 21 - Télécopie 02
99 60 08 44 - étude Pinson-sibillotte@
notaires.fr Négociation Location 02 99 60
07 53

INSERTION - CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Cécile PINSON-SIBILLOTTE, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Cécile PINSON -SIBILLOTTE & Alban SIBILLOTTE » titulaire d'un office notarial à MORDELLES (Ille et Vilaine), 25 avenue du Maréchal Leclerc, CRPCEN n°35029, le 14 novembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle (avec clause d'attribution intégrale au dernier vivant) entre :

Monsieur Jean-Pierre Gérard LEBRETON, retraité, et Madame Maryvonne Aline Ernestine GUILLORRE, retraitée, demeurant ensemble à MORDELLES (35310) 8 avenue Emile Jeantil. Monsieur est né à CESSON-SEVIGNE (35510) le 12 juillet 1949,

Madame est née à LA CHAPELLE-THOUARAU (35590) le 13 octobre 1951.

Mariés à la mairie de LA CHAPELLE-THOUARAU (35590) le 5 mai 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale (Article 4 B du Code général des impôts).

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Cécile PINSON-SIBILLOTTE, Notaire susnommée.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.

Pour insertion, le notaire

L227J02860



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sébastien MIET Notaire à 28, B rue de Rennes, le 14 novembre 2022, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant :

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL, à la requête de :

Monsieur Michel René PICHON et Madame Josiane Andrée Henriette BERGER, son épouse, demeurant ensemble à CESSON-SEVIGNE (35510), 17 Le Pas Hamon, Nés

- Monsieur PICHON à RENNES (35000) le 6 novembre 1939.
- Madame BERGER à PARIS (75014) le 15 octobre 1944.

Initialement mariés sous le régime de la communauté légale meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de VITRY-SUR-SEINE (94400), le 22 novembre 1963. Ledit régime modifié suivant acte reçu par Maître MALLET, notaire à LE KRÉMLIN-BICETRE (94270) le 20 novembre 1973, aux termes duquel les époux ont déclaré adopter le régime de la séparation de biens. Ledit contrat a été homologué par jugement du Tribunal de Grande Instance de RENNES en date du 11 décembre 1973.

Lesquels ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil, contenant partage inégal de la communauté en cas de décès. Ledit changement de régime matrimonial comprenant :

- Apport par Monsieur Michel PICHON d'un bien situé à CESSON-SEVIGNE (35510), 17 Le Pas Hamon, cadastré section YH numéro 52 lui appar-

tenant en totalité en pleine propriété.

- Apport par Monsieur Michel PICHON d'un bien situé à SAINT COLOMBAN DES VILLARD (73130) Lieudit Glandon, lui appartenant à concurrence de 5% en pleine propriété

- Apport par Madame Josiane PICHON née BERGER d'un bien situé à SAINT COLOMBAN DES VILLARD (73130) Lieudit Glandon lui appartenant à concurrence de 80% en pleine propriété. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Sébastien MIET, notaire à CESSON-SEVIGNE (35510), 28, B rue de Rennes. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Pour insertion

Le notaire

L227J02925



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable
(article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Dominique GATINEAU notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle 'TRENTE CINQ NOTAIRES' titulaire d'un office notarial dont le siège est à BRUZ (Ille-et-Vilaine), 28, Rue Alphonse Legault office notarial n° 35129, le QUINZE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX Monsieur Eric Guy Claude SAFFRAY et Madame Marie -Pierre Juliette BONENFANT, demeurant ensemble à GUIGNEN (Ille-et-Vilaine) 5 Le Biffoué mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de RENNES (Ille-et-Vilaine) le 22 mai 1976, ont adopté pour l'avenir le régime de la COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE avec ATTRIBUTION INTÉGRALE DE LA COMMUNAUTÉ A L'ÉPOUX SURVIVANT.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Dominique GATINEAU, notaire à BRUZ, 28, rue Alphonse Legault où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis.

L227J02997

OFFICE NOTARIAL Me Aurélie CLOTEAU

25 avenue du Général PATTON
35470 BAIN DE BRETAGNE
aurelie.cloteau@notaires.fr
02.23.31.30.39

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Monsieur Claude Jean Maurice BOUVAIS, et Madame Laurence Cécile Germaine ROULLEAU, demeurant à LA BOSSE-DE-BRETAGNE (35) 4 Pouchard.

Mariés à la mairie de LA BOSSE-DE-BRETAGNE (35) le 18 juin 2022 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Suivant acte reçu par Me CLOTEAU, notaire à BAIN DE BRETAGNE, 25 avenue du Général Patton, le 03 novembre 2022, ils ont modifié leur régime matrimonial pour apporter à leur communauté un bien appartenant en propre à Mme ROULLEAU, situé à LA BOSSE DE BRETAGNE, 4 Pouchard. Election de domicile pour les oppositions : par lettre recommandée AR ou par acte d'huissier de justice dans un délai de trois mois au notaire rédacteur de l'acte.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

L227J07688

RÉGIMES MATRIMONIAUX



AMENAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Noms : Monsieur Robert Jean LE GARREC, retraité, né à PARIS 12EME ARRONDISSEMENT (75012) le 2 avril 1931, et Madame Christiane Madeleine Germaine Marcelle BERTRAND, retraitée, née à PARIS 14EME ARRONDISSEMENT (75014) le 19 août 1933.

Date et lieu de mariage : le 22 avril 1954 à VINCENNES (94300).

Régime matrimonial avant modification : communauté de biens meubles et acquêts avec clause de préciput.

Modification de régime matrimonial opérée : suppression de la clause de préciput.

Notaire rédacteur : Maître Bénédicte BODIN-BERTEL, Notaire à PLEURTUIT (35730) 4 rue Ransbach-Baumbach Date de l'acte : 03/11/2022

Election de domicile pour les oppositions : dans les 3 mois au domicile du notaire rédacteur de l'acte.

L227J07695

ADDITIFS RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° 227J02422 parue le 5 novembre 2022 concernant la société «SCI DU MARAIS KERVIVE», il y a lieu de lire : «La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de LORIENT», au lieu de : «La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de VANNES».

L227J02947

AUTRES ANNONCES

Dénomination : GFA LES HAYES
Forme : GFA au capital de 9 146.94 €
Siège social : 13, Les Hayes 35740 PACE 353803563 RCS RENNES Aux termes de l'AGE du 8 juin 2019, les associés ont décidé de proroger la durée à 80 ans pour se terminer le 12 mars 2070. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera portée au RCS de RENNES L227J02626

ALT RENOVATION

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 21, Le Grand Pré 35140 VENDEL RIVES-DU-COUESNON 838 448 702 RCS RENNES

Le 27/10/2021, l'assemblée générale des associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. RCS RENNES. Pour avis.

L227J02784

VERGER ROMAIN PAVAGE BETON

Siège : V.R.P.B.
Société à responsabilité limitée
Au capital de 4.000 euros
Siège social : La Rue Haute 35680 BAIS 799 900 006 RCS RENNES

Le 31/07/2022, l'associé unique, se prononçant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. RCS RENNES, pour avis.

L227J02830



ENVOI EN POSSESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

«Par testament olographe du 16 octobre 1985, Madame Georgette Marcelle MENAY, née à MOULINS (35680), le 3 novembre 1927, demeurant à BOISTRUDAN (35150), Le Petit Fleuré, veuve de Monsieur Jean DEME, décédée à JANZE (35150), le 8 janvier 2021, a consenti un legs universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Guillaume PIED, suivant procès-verbal en date du 20 septembre 2022.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me PIED, Notaire à RETIERS (35240), 25 rue Maréchal Foch, chargé du règlement de la succession dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal de Grande Instance de RENNES de la copie authentique du procès-verbal sus visé.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession»
Pour avis

L227J02861



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 mars 2013,

Madame Gilberte Victorine Francine GUILLARD, en son vivant retraitée, demeurant à CANCALE (35260) impasse des Prés Bosgers ehpad de Cancale. Née à JUGON-LES-LACS (22270), le 22 juillet 1924. Veuve de Monsieur Pierre Francis Désiré MORINIAUX et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale (Article 4 B du Code général des impôts). Décédée à CANCALE (35260), le 18 août 2022.

A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurent FRANCOIS, Notaire à SAINT-MALO (35400), 16, Bd de Rochebonne, référence CRPCEN : 35085, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT-MALO de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
L227J02863



SUIVEZ-NOUS SUR



La Presse Hebdomadaire Régionale contribue à :

L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Les éditeurs de Presse Hebdomadaire Régionale s'engagent en menant des actions RSE en particulier pour la reforestation de nos territoires.

A travers cette initiative, votre journal agit pour le climat, la biodiversité et l'emploi.

Déjà + de
1140
arbres plantés depuis 2021



171
tonnes de CO2 stockées



3420
abris pour animaux créés



4560
mois d'oxygène générés



1140
heures de travail créées



ABONNEZ-VOUS !



Abonnez-vous

À chacun sa formule

couplage magazine + site internet

« Découverte » / 6 mois

35 €^{TTC}

« Classique » / 12 mois

55 €^{TTC}

« Fidélité » / 24 mois

99 €^{TTC}

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE

sur 7jours.fr

Et recevez la newsletter chaque semaine

Paiement sécurisé

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ille-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont diffusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.

2022-11-11 - Vendeur : SARL CHARPENTE ROGER- Acheteur : ETABLISSEMENTS ROGER & ASSOCIES.

Activité : la fourniture et la pose de charpentes et, plus généralement, tous travaux de charpente et de couvertures. la fourniture et la pose de menuiseries de bâtiment. Le travail à façon de bois. le négoce de bois. Adresse : 5b Le Landier de Codihan 35580 BAULON FRANCE., Prix : 360 000.00 EUR

Oppositions : Election de domicile au fonds vendu pour la correspondance : Cabinet EVOLIS Avocats 40 Boulevard de la Tour d'Auvergne Cs 66503 35065 Rennes Cedex Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

2022-11-15 - Vendeur : LACT - Acheteur : LA JOKEVE

Activité : bar débit de tabac presse journaux papeterie jeux, exploité 2 Place Saint-Pierre 35310 MORDELLES France ; Prix : 470 000.00 EUR.

Oppositions : Election de domicile : NOT'OUEST 9 Rue du Docteur Wagner 35650 Le Rheu pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

2022-11-04 - Vendeur : MABEL SARL- Acheteur : SARL ARMORICASH

Activité : Un fonds de commerce de vente en gros de produits alimentaires et non alimentaires, exploité ZAC de la Moinerie, sous le nom PROMOCASH AVEC VOUS 2, rue de la Maison Neuve, 35400 Saint-Malo. Prix : 900 000Euros

Oppositions : Oppositions dans les formes légales auprès de la Société OCÉA (Ouest Commissaires de Justice Associés), 15, rue Henri-Lemarié, Cap Sud 2, bâtiment E, 35400 Saint-Malo, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au Bodacc.

2022-11-04 - LA MAISON DU PAIN- Acheteur : SAS RT

Activité : un fonds de commerce de boulangerie pâtisserie exploité à Saint-Malo (35400), 1, rue de la Vieille-Boucherie, connu sous le nom commercial LA MAISON DU PAIN. Adresse : 3, rue Julien-Neveu 35530 NOYAL SUR VILAINE France. PRIX : 235000.00 EUR

Oppositions : Les oppositions seront reçues à Saint Malo (35400), 9, rue de Toulouse, au siège de l'office notarial de La Cite Saint Malo Intra Muros, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (Bodacc).

FIAT
PROFESSIONAL

NOUVEAU DOBLO



MARTENAT BRETAGNE

1 Rue Hélène Boucher - 35170 Bruz - 02 99 52 61 13

7 rue de Kergoustard - 56300 Saint-Thuriau - 02 97 39 39 01

14 rue du Breil - 35135 Chantepie - 02 99 26 14 20

ÉDITION

LIMITÉE



RICARD



20
22



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION